

Salon international des énergies renouvelables du 21 au 23 octobre à Oran



Cet événement a pour objectif essentiel de "faire connaître les avancées et perspectives du programme national de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique", a précisé à l'APS la commissaire du Salon, Linda Oulounis. Pour la 10ème année consécutive, le Salon "ERA" réunira les opérateurs des énergies renouvelables, nationaux et étrangers, qui exposeront leurs réalisations et leurs projets, a-t-elle indiqué. La rencontre se propose ainsi de "faciliter la convergence des efforts des acteurs majeurs directement impliqués dans les dimensions économiques et techniques du programme na-

tional des énergies renouvelables", a-t-on souligné. Seront présents les secteurs de l'énergie, de l'hydraulique et de l'assainissement, de l'industrie, des finances et assurances, les entreprises de sous-traitance, les universités, les Centres de recherche et les jeunes porteurs de projets. La partie internationale, quant à elle, sera représentée par des entreprises polonaises, chinoises et allemandes. Les enjeux socio-économiques des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétiques seront également mis en relief lors d'un cycle de conférences proposé au public en marge du Salon.

R.A

M. Goudjil s'entretient avec l'ambassadeur d'Iran



Le président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil, s'est entretenu hier avec le nouvel ambassadeur de la République islamique d'Iran en Algérie, Hussein Mashalchi, sur les voies

de coopération et de coordination dans les différents domaines. M. Goudjil a passé en revue avec l'ambassadeur, qui lui a rendu une visite de courtoisie, les relations bilatérales et les voies de coopération et de coordination dans les différents domaines, tout en œuvrant à leur promotion au plus haut niveau. A cet égard, les deux parties ont salué le niveau de coopération parlementaire entre les deux pays, insistant sur la nécessité de le développer au mieux des intérêts communs et des aspirations des deux peuples frères et dirigeants des deux pays.

Education des enfants : quelle place pour les grands-parents ?



Les grands-pères et les grands-mères, en fait, qui s'occupaient, nous encourageaient, réprimandaient aussi, quand il le fallait, ont de tout temps joué un rôle déterminant dans l'éducation de leurs petits-

enfants. La relation entre ces derniers, le papy, la mamy et l'enfant est fusionnelle. Elle s'inscrit même chez-nous, dans le prolongement familial, après les parents, assurant une mission complémentaire à celle du père et de la mère certes, mais importante dans l'éducation des bambins. Aujourd'hui, la société algérienne a beaucoup évolué et la cellule familiale n'est plus la même avec le processus de mutation qu'elle a subi et le rôle des grands parents s'est vu, du coup, réduire de plus en plus.

LE GASPILLAGE à grande échelle

Pain jeté à la poubelle

près de 4 milliards de dinars de perte chaque année pour l'Algérie



Gaspillage à grande échelle ! Chaque jour, dix millions de baguettes finissent à la poubelle en Algérie. Ce chiffre atteint le double pendant le mois sacré du Ramadan alerte

La quantité de baguettes produites par jour en Algérie est de 49 millions. La quantité de baguettes consommées est de 39 millions par jour. Celles qui ne sont pas consommées, c'est-à-dire, les baguettes qui finissent à la poubelle, sont au nombre de dix millions », détaille.

Le constat a été dressé à partir d'une étude menée à l'université de Laghouat en novembre 2015. « C'est une étude qui a été réalisée par un groupe d'étudiants à l'occasion d'une thèse. Ils ont fait les recherches auprès des collectivités locales, des hôpitaux, des résidences universitaires, au niveau des directions de la consommation dépendant

du ministère du Commerce », précise-t-il. Ainsi la perte enregistrée par l'État est estimée à 85 millions de dinars par jour soit un peu plus de 3,65 milliards par an. « Heureusement que l'État apporte sa subvention pour le pain sinon le citoyen devra payer sa baguette à 30 DA au lieu de 8,50 DA », précise-t-il.

Près de 110.000 tonnes de pains rassis récupérées à Alger depuis début 2019

Dans une déclaration à l'APS, en marge de l'ouverture de la 4ème édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets "Revade 2019" au Palais des expositions,

la chargée de la communication à Netcom, Nassima Yakoubi a affirmé que son entreprise avait procédé, au cours des neuf (9) premiers mois de 2019 (janvier à septembre), à la collecte de plus de 300.000 tonnes d'ordures ménagères et à la récupération de plus de 110.000 tonnes de pain rassis dans 26 communes relevant de son territoire de compétence.

Pour ce qui est des statistiques relatives aux opérations de tri sélectif, recyclage et de récupération, la même responsable a fait état de la collecte de plus de 1.500 tonnes de carton et de plus de 50 tonnes de plastique",

Année universitaire 2019-2020 :

120 étudiants à l'École supérieure de la sécurité sociale

L'École supérieure de la sécurité sociale (ESSS) a ouvert, hier, ses portes aux étudiants inscrits en master dans quatre spécialités d'enseignement supérieur liées au domaine de la protection sociale, notamment les domaines juridique, la gestion stratégique et les systèmes informatiques.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, qui a procédé, avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à l'ou-



verture de la nouvelle année universitaire, a affirmé, à cette occasion, que l'ESSS constitue l'un des piliers du système de la Sécurité sociale en Algérie, et indiqué

que « les efforts déployés pour promouvoir cette école sous tous ses aspects dépendent des étudiants en tant que force du pays et l'espoir sur lesquels s'appuie l'État et la société afin de construire une nation forte ».

« L'Algérie de demain se construira avec les bras de son élite, de ses cadres et de ses dirigeants, leur capacité à maîtriser la science et le savoir et à développer leurs expertise et expérience », a expliqué Tidjani Haddam,

En exécution des instructions de Monsieur le Général de Corps d'Armée Participation de dix unités et entreprises de production de l'ANP à la Foire de la Production Nationale

Dix (10) unités et entreprises de production de l'Armée Nationale Populaire (ANP) prendront part à la Foire de la Production Nationale (Djazair Export), prévue du 08 au 10 Octobre en cours au niveau du Palais des Expositions/Pins Maritimes à Alger, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

En exécution des instructions de Monsieur le Général de Corps d'Armée, Vice-Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire portant sur le développement d'une forte base industrielle militaire afin de soutenir la production nationale, dix (10) unités et entreprises de production de l'Armée Nationale Populaire prendront part à la Foire de la Production Nationale (Djazair Export), prévue du 08 au 10 Octobre 2019 au niveau du Palais des Expositions/Pins Maritimes à Alger et organisée en marge de la Conférence Nationale sur les Enjeux de la Zone de Libre Echange Continentale et Africaine. Cette occasion constitue une opportunité aux visiteurs pour découvrir l'espace dédié à l'Armée Nationale Populaire au



niveau du Pavillon (A), et de visiter les différents stands des unités de production relevant du Commandement des Forces Aériennes, de la Direction des Fa-

bricaisons Militaires et de la Direction Centrale du Matériel, pour découvrir une multitude de produits reflétant le haut niveau des Fabrications Militaires dans

leurs différentes filières et contribuant à la consolidation d'un tissu économique national de qualité, et ce, à travers des établissements et des unités de pro-

duction spécialisés dans divers domaines, à l'instar du secteur des textiles, industries mécaniques légères et lourdes et industries électroniques.

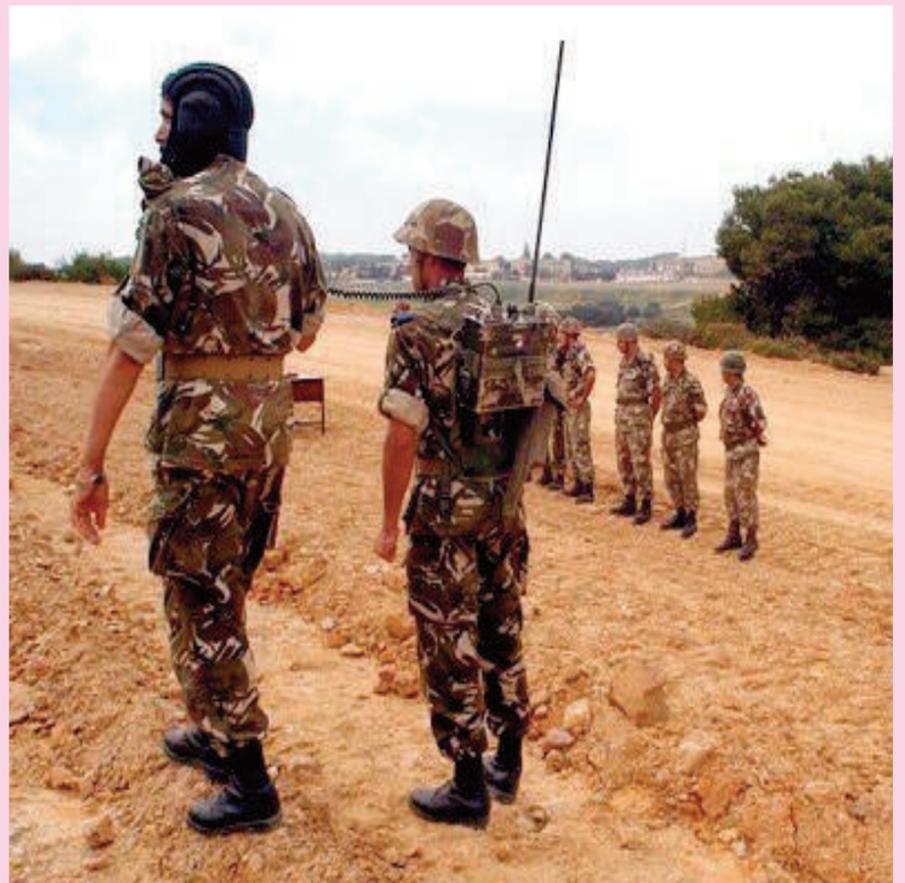
Lutte antiterroriste ANP capture deux terroristes à Khenchela



Deux terroristes ont été capturés par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), avant-hier, lors d'une opération de reconnaissance menée dans la commune de Babar, wilaya de Khenchela, qui a permis également l'arrestation de deux éléments de soutien aux terroristes, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de reconnaissance menée dans la localité de Boudjelbani, commune de Babar, wilaya de Khenchela (5ème Région militaire), un détachement de l'ANP a capturé, le 07 octobre 2019, deux (2) terroristes: 'D. Abdelmalek' et 'B. El-Hadi'. Cette opération, toujours en cours, s'est soldée

également par l'arrestation de deux (2) éléments de soutien et la saisie de produits et d'outils servant dans la confection des bombes artisanales, ainsi qu'une grande quantité de denrées alimentaires et divers objets", précise le communiqué. Dans le même cadre, "grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'ANP a saisi, lors d'une patrouille de fouille et de recherche menée près de la bande frontalière sud à Tamanrasset (6ème Région militaire), un (1) véhicule tout-terrain, un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions s'élevant à 348 balles de différents calibres, ainsi que deux (2) chargeurs et une chaîne de munitions", note la même source.

Mise en échec des tentatives d'émigration clandestine de 52 individus Une casemate pour terroristes détruite à Skikda



Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), "a découvert et détruit, lors de l'opération de fouille et de ratissage, toujours en cours, dans la zone de Koudiet El-Hebalat, commune de Oued Zehour, wilaya de Skikda (5ème Région militaire), une (1) casemate pour terroristes contenant des produits et des outils rentrant dans la fabrication des explosifs, ainsi que d'autres objets", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP "a

arrêté, à Tamanrasset (6ème Région militaire), sept (7) individus et saisi quatre (4) groupes électrogènes, quatre (4) marteaux piqueurs, deux (2) détecteurs de métaux et une (1) plaque photovoltaïque", note la même source. D'autre part, des Garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale "ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de (52) personnes, à Oran et Aïn Témouchent (2ème Région militaire), tandis que douze (12) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à In Amenas et Biskra", ajoute le communiqué.

Algérie-Danemark : une trentaine de projets de partenariat identifiés dans l'Agriculture et l'agro-alimentaire

Une trentaine de projets de partenariat entre opérateurs algériens et danois dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire étaient identifiés et sur lesquels des négociations seront menées entre les deux parties, a indiqué mardi un directeur central auprès du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche.

"Nous avons identifié une trentaine de projets de partenariat dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire et même de la pêche qu'on va présenter à des entreprises danoises et examiner les possibilités de leur concrétisation", a expliqué à l'APS Yahiaoui Zinedine, directeur central, chargé de la programmation, des investissements, des études économiques et de la coopération auprès du ministère de l'Agriculture.

Il s'exprimait en marge d'un séminaire algéro-danois sur les opportunités de coopération et de partenariat dans les domaines de l'agriculture, des forêts et de la pêche, organisé à l'occasion d'une visite en Algérie, étalée du 7 au 9 octobre courant, d'une délégation de dix (10) entreprises

danoises, leaders dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, pour prospector des opportunités de partenariat et des projets communs avec leurs homologues algériennes.

En marge de cet événement, une rencontre BtoB sera organisée entre les opérateurs algériens et danois, et dans laquelle ces projets identifiés seront négociés, a ajouté M. Yahiaoui, soulignant que les contacts seront gardés et le suivi de l'avancement des négociations sur ces projets sera poursuivi même après le retour au bercail de la délégation danoise.

Ces projets concernent les différentes filières animales et végétales, selon le même responsable, citant notamment la culture maraîchère, l'élevage et la production des viandes, la collecte et la production du lait, les semences, les forêts et leurs produits ligneux et non ligneux, les plantes aromatiques et médicinales, la pêche, ainsi que la production et la transformation dans le domaine de l'agroalimentaire.

Présente au séminaire, la nouvelle ambassadrice du Danemark en Algérie, Vanessa Vega Saenz, a souligné l'existence de "beaucoup d'opportunités pour



renforcer encore davantage la coopération entre l'Algérie et le Danemark notamment dans le domaine agricole qui revêt une importance capitale dans l'économie danoise, puisque 25% de ses exportations sont d'origine agricole".

Affichant sa "satisfaction" de cette première visite en Algérie d'une délégation danoise dans les domaines de l'agriculture et l'agroalimentaire, Mme Saenz a expliqué que cet événement est le fruit d'une "riche" collaboration entre le conseil danois de l'Agriculture et de l'alimentation, du ministère de l'Agriculture, du

développement rural et de la pêche algérien, ainsi que l'ambassade du royaume du Danemark à Alger.

Précisant que le secteur agro-alimentaire danois fournit de la nourriture à 15 millions de personnes, soit à peu près trois fois la population danoise, l'ambassadrice a ajouté que les entreprises danoises se sont rendues à Alger "avec l'espoir d'initier ou de développer des partenariats gagnants-gagnants en Algérie". Mme Saenz s'est dite même "convaincue" que ces partenariats vont pouvoir avoir un impact bénéfique sur la production

nationale et la création d'emplois dans les deux pays et aussi contribuer au développement des liens entre l'Algérie et le Danemark.

Pour sa part, le président de la chambre nationale d'Agriculture, Doubbi Bounoua Ladjel, a qualifié cette rencontre d'"importante", compte tenu des possibilités qu'elle offre aux opérateurs des deux pays pour nouer des contacts et négocier d'éventuels partenariats et projets communs dans les différents filières relevant du secteur de l'agriculture et l'agroalimentaire.

Présidentielle du 12 décembre: toutes les institutions de l'Etat sont à la disposition de l'ANIE



Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Hassen Rabehi a déclaré, mardi à Alger, que "toutes les institutions de l'Etat sont à la disposition de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) pour la réussite de l'échéance présidentielle du 12 décembre prochain". "Le ministère de la communication et toutes les institutions de l'Etat sont à la disposition de l'Autorité nationale indépendante des élections qui a toutes les prérogatives dans l'organisation des élections", a affirmé M. Rabehi en marge de l'ouverture de la 28e session de l'Alliance des agences de presse méditerranéennes (AMAN).

Le Porte-parole du Gouvernement s'est dit convaincu que "le peuple algérien soutient, dans sa majorité, l'organisation d'élections libres et transparentes qui permettent de choisir un président pour diriger les affaires du pays", ajoutant que "ceux qui s'opposent à ces élections font le choix d'une voie qui ne sert

pas l'intérêt suprême du pays ni celui du peuple algérien".

A une question sur la participation d'une députée française aux marches populaires en Algérie, M. Rabehi a rappelé les déclarations du ministre des Affaires étrangères concernant le refus de principe de l'Algérie de toute ingérence dans ses affaires internes.

L'Etat algérien, a-t-il soutenu, "ne permettra aucune atteinte à sa souveraineté et à son intégrité territoriale", considérant que la présence de cette députée en Algérie "confirme l'existence de cercles malveillants qui cherchent à semer la confusion et à déstabiliser notre pays, et contre lesquels les autorités ont mis en garde".

"L'Etat a les capacités de faire face aux comportements immoraux qui nuisent aux intérêts de la Nation", a-t-il affirmé, ajoutant "nous avons parmi nos rangs des ennemis qu'il faut signaler et dénoncer pour assainir le pays des complots".

Projet de loi sur les hydrocarbures : Trois types de contrats pétroliers retenus

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a indiqué hier à Alger que les amendements proposés dans le cadre du projet de loi sur les hydrocarbures prévoyaient trois (3) types de contrats pétroliers et la simplification du système fiscal. S'agissant de la teneur du projet de loi sur les hydrocarbures approuvé récemment par le Gouvernement, en marge des travaux de Conférence nationale sur les enjeux de l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), M. Arkab a fait savoir que trois types de contrats pétroliers avaient été retenus dans le volet partenariat. Il s'agit du «contrat de concession», du «contrat de services à risques» et du «contrat de partage de production» en vigueur dans les grandes compagnies pétrolières et gazières, a précisé le ministre. «Nous avons retenu trois types de contrats pétroliers dans le projet de loi sur les hydrocarbures en vue d'attirer un maximum d'investisseurs étrangers, lesquels se sont réjouis de cette démarche», a affirmé le ministre.

«Les partenaires étrangers dont nous avons écouté les préoccupations ont assuré que la règle des 51/49% (règle régissant l'investissement étranger en Algérie) ne constituait pas une entrave et c'est pourquoi nous l'avons maintenue», a poursuivi M. Arkab. Le ministre a, par ailleurs, précisé que les amendements prévus dans le projet de loi sur les hydrocarbures concernaient également le système fiscal qui «n'est pas clair dans la loi en vigueur», a-t-il ajouté. Quatre types d'impôts ont ainsi été retenus pour préserver les recettes de l'Etat et simplifier le système fiscal afin d'éviter qu'il n'y ait des changements chaque année au grand dam des investisseurs, a-t-il dit. Evoquant les motifs de la révision de la loi sur les hydrocarbures, le ministre a indiqué que «l'activité des hydrocarbures connaît une importante évolution de par le monde et l'Algérie ne saurait demeurer en reste».

Cette activité requiert des mécanismes avancés et une coopération avec des socié-

tés détentrices de technologies de pointe, a-t-il soutenu, faisant savoir que «même si la superficie du parc national minier est de 1,5 million km², seulement 40% de cet espace global est exploité actuellement». «Pour développer ce domaine, nous avons besoin de l'accompagnement de partenaires étrangers pour poursuivre, voire promouvoir notre production», a-t-il poursuivi. A ce propos, il a mis en valeur l'impératif de développer la production des hydrocarbures compte tenu de la demande nationale croissante à hauteur de 7%/an en matière de gaz et de matières pétrolières, une demande que l'offre doit suffire à couvrir. Parmi les raisons de la révision de cette loi, M. Arkab a cité également le «faible» taux d'explorations menées par l'Algérie ces dernières années face à l'objectif assigné. Plus explicite, il a fait savoir que «sur les 67 régions du Sud ayant fait l'objet d'un appel d'offre, seules 19 propositions ont été soumises depuis 2005, et 13 contrats signés à cette année». «Nous avons discuté avec les grandes compagnies classées parmi les cinq meilleures compagnies dans le monde, et nous avons pu relever deux aspects à améliorer dans l'actuelle loi sur les hydrocarbures, à savoir le cadre réglementaire et le système fiscal».



La 28ème assemblée générale de l'AMAN Rabehi souligne le rôle de la presse dans l'adaptation aux mutations positives en Méditerranée

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabehi a mis en avant, hier à Alger, le rôle des agences de presse dans l'adaptation aux mutations positives survenues dans les pays de la région de la Méditerranée, lesquelles visent à consolider la gouvernance démocratique. Dans une allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture des travaux de la

28ème Assemblée générale de l'Alliance des agences de presse méditerranéennes (AMAN), M. Rabehi a souligné "le rôle important" des médias, et à leur tête les Agences de presse, dans la "consolidation de ces valeurs et la mise en avant des expériences que nous menons tous sur la voie du raffermissement de la pratique démocratique, en accompagnant les efforts menés dans ce sens, notamment

dans les pays émergents de la rive sud de la Méditerranée qui croient en ce choix idoine". "Ces agences de presse ont un rôle dans l'adaptation aux mutations positives survenues dans les pays de la région, lesquelles visent à consolider la gouvernance démocratique comme choix pour leurs peuples respectifs, une conviction enracinée de leurs régimes politiques, et le résultat inévitable

du progrès et du développement dont jouissent nos pays, qui a mené à la nécessaire promotion de la pratique de la bonne gouvernance", a-t-il ajouté. A ce propos, le ministre a affirmé que "l'Algérie qui est fermement attachée aux principes de démocratie réelle, aux valeurs nationales, à la souveraineté des Etats, à la non-ingérence dans leurs affaires internes et au bon voisinage, ne

ménagera aucun effort pour soutenir l'action des Agences de presse de la Méditerranée, dans l'intérêt de nos médias communs", soulignant que "l'Algérie n'a jamais eu de cesse d'être enclin, de manière positive, au dialogue et la relance des traditions de concertation entre frères et amis, ce à quoi elle mise dans le domaine des médias et de la communication".

Accompagnement de la dynamique commerciale Le réseau diplomatique "s'acquittera pleinement de son rôle"

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a affirmé, à Alger, que le réseau diplomatique algérien "s'acquittera pleinement de son rôle" dans l'accompagnement de la dynamique commerciale et industrielle du pays, pour encourager, notamment, les investissements hors hydrocarbures. "Le ministère des Affaires étrangères contribuera à la promotion de la production nationale et à l'encouragement des

exportations hors hydrocarbures, à travers l'organisation d'événements économiques et commerciaux dont les foires et les opérations d'organisation, d'accompagnement et d'encadrement des visites des délégations économiques algériennes à l'étranger ou encore de celles des délégations étrangères en Algérie, dans le but de faciliter la communication et la coopération et de prendre connaissance des exigences du marché", a indiqué

M. Boukadoum, à l'ouverture de la Conférence nationale sur les enjeux de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et la stratégie nationale adaptée. Le ministère compte s'acquitter pleinement de son rôle, en mettant en place un réseau diplomatique pour le soutien et l'accompagnement de la dynamique commerciale et industrielle, a-t-il dit, ajoutant que ce réseau recourra à tous les outils de la diplomatie économique

notamment les forums d'affaires en tant que plateforme de rencontre des hommes d'affaires algériens et étrangers, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, ce qui permettra d'optimiser les contrats entre les opérateurs économiques et d'explorer les opportunités de partenariat et d'investissement". Le chef de la diplomatie algérienne a fait savoir, en outre, que son département avait renforcé son organigramme par la création de la

direction du soutien et de la promotion des échanges économiques, chargée de la promotion des échanges commerciaux internationaux de l'Algérie, en contribuant à la mise en œuvre de la politique de soutien et de promotion des exportations hors hydrocarbures et en favorisant l'accès à l'information et aux analyses économiques en vue d'investir les marchés étrangers. S.I

Réunion préparatoire de la commission interministérielle Conférence mondiale des radiocommunications 2019

La Commission interministérielle chargée de préparer la participation de l'Algérie aux travaux de la Conférence mondiale des radiocommunications 2019, qui se tiendra du 28 octobre en cours jusqu'au 22 novembre 2019 à Sharm El-Sheikh (Egypte), s'est réunie avant-hier à Alger, a indiqué un communiqué du ministère de la Poste, des Télécommunications, des technologies et du Numérique.

Lors de cette réunion présidée par la ministre du secteur, Houda Imene Feraoun, il a été procédé à l'examen de toutes les clauses à l'ordre du jour de la Conférence, et l'élaboration des positions définitives de l'Algérie, traduites en des séries de contributions devant être présentées pour examen, a précisé le communiqué. Il est à signaler aussi que ces contributions ont été cristallisées à travers la participation active aux réunions

de l'Union internationale des télécommunications à l'échelle internationale (réunions des commissions d'examen) et régionale, à travers notamment la Communauté arabe et africaine durant la période 2016-2019, à travers laquelle sont développés les mécanismes de gestion et de planification du spectre des fréquences au niveau national et régional. La Conférence abordera également, selon le ministère, plu-

sieurs questions "importantes" et "sensibles", notamment celles relatives à la possibilité de consacrer un spectre de fréquence des technologies de la 5ème génération de téléphone mobile, qui sera le point de départ pour la diffusion de ces services et le développement des techniques de l'Internet des objets et l'intelligence artificielle, en vue d'une collaboration visant à amener tous les pays du monde à se diriger vers la transformation

digitale. Par ailleurs, la réunion examinera des sujets en rapport avec les aspects techniques et organisationnels de l'industrie spatiale à laquelle accordera l'Algérie "un intérêt particulier", car s'inscrivant dans le "choix stratégique" de l'Etat algérien, en érigeant l'action spatiale comme outil de soutien au développement économique durable.

Boukadoum en marge de la ZLECAF "L'Algérie refuse toute ingérence étrangère dans ses affaires internes"



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a affirmé, à Alger, que le principe de non ingérence dans les affaires internes d'autrui était une règle inaliénable pour l'Algérie qui refuse toute ingérence étrangère. A une question de la presse, en marge de la Conférence nationale sur les enjeux de la Zone de libre échange commercial africain (ZLECAF), au sujet des déclarations d'une eurodéputée sur le "Hirak" et la situation politique en Algérie, M. Boukadoum a précisé que "le principe de non ingérence dans les affaires internes d'autrui était une règle inaliénable pour l'Algérie qui refuse toute ingérence dans ses affaires internes quel qu'en soit l'origine, s'agissant aussi bien d'une personne civile ou politique". Quant à l'abstention des Affaires étrangères de rendre public de communiqué à ce sujet, le ministre a expliqué que "les députés de l'Union européenne (UE) sont des

centaines et le ministère ne peut répondre à toutes les déclarations sur l'Algérie qui sont de toutes les façons rejetées", indiquant que "l'UE avait publié un communiqué où elle a rectifié quelque peu les propos de la parlementaire". Evoquant l'interpellation d'une parlementaire française lors des marches populaires à Bejaia, M. Boukadoum a estimé qu'il "ne s'agit pas d'une arrestation", précisant que "les manifestations de par le monde sont réservées aux citoyens du pays et non aux étrangers". Autrement, "quel serait le sort d'un citoyen, parlementaire ou politicien algérien interpellé lors d'une marche à l'étranger et quelle serait la réaction du pays hôte ?", a-t-il poursuivi. Cette parlementaire est une "députée en France et non en Algérie, sa participation aux marches en Algérie pourrait être interprétée comme une ingérence étrangère et une atteinte à la souveraineté nationale", a-t-il encore déclaré.

Directeur général de l'APS Opérer un changement dans le mode d'information pour faire face à l'infobésité



Le directeur général d'Algérie Presse Service (APS), Fakhreddine Beldi, a appelé à Alger, à opérer un changement dans le mode d'information pour faire face à "l'infobésité" à travers de nouveaux services adaptés à la conjoncture. "Il s'agit de s'adapter au nouveau mode de consommation de l'information générée par la prolifération des supports de réception (mobile, tablette...), au regard de la rapidité avec laquelle l'information est répandue et la multitude de sources d'où elle provient", a indiqué M. Beldi à l'ouverture de la 28ème assemblée générale de l'Alliance des Agences de presse des pays de la Méditerranée (AMAN). Il a indiqué que le thème de la présente rencontre "Les Agences de presse face aux défis du siècle: opportunité de se conformer au média global" est dicté par "l'environnement géopolitique et médiatique empreint d'une féroce concurrence avec l'émergence de nouveaux professionnels à la lumière des

espaces ouverts, de plus en plus nombreux via Internet". "Ces mutations renouvelées et accélérées au plan de la technique et du message médiatique ont été à l'origine de l'infobésité véhiculée par les différents moyens modernes de communication, au risque d'impacter les Agences de presse dans leur existence". Pour M. Beldi, "l'infobésité prend ainsi tout son sens", donnant pour preuve "les chiffres effarants de 26,66 milliards d'appareils connectés en 2019 dans le monde, 1,6 milliard de sites web, 333 millions de noms de domaines enregistrés et 2 millions de blogs créés quotidiennement". Estimant que l'Algérie "n'échappe pas à cette dynamique mondiale", il a cité les données de l'Autorité de régulation de la Poste et des Télécommunications qui indique que le nombre des abonnés individuels à l'internet "est passé de zéro au début de l'année 2000 à plus de 50 millions d'utilisateurs en 2018".

k.s

Salah-Eddine Dahmoune La sécurité des élèves relève de "la responsabilité des autorités publiques"

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Salah-Eddine Dahmoune, a affirmé à Sétif que la sécurité des élèves relève de "la responsabilité des autorités publiques", en référence à l'incident tragique qui a coûté dimanche la vie à un collégien de 12 ans dans la commune de Bouândas. Lors de l'inauguration d'un nouveau CEM à la cité 2 000 logements AADL dans la ville d'El Eulma, le ministre a affirmé que "quelles que soient les circonstances cet incident, la responsabilité nous incombe en tant qu'autorités publiques car la sécurité des élèves

et leur surveillance sont de notre ressort". Le ministre qui a exprimé ses profonds regrets à la suite de ce tragique incident a rappelé que son département a lancé un programme spécial de réhabilitation des écoles, étalé sur 3 années (2018, 2019 et 2020) et qui a déjà touché 10.000 écoles et en touchera 9.000 autres soit la totalité des 19.000 écoles primaires du pays. "La seule entrave à ce programme réside dans le temps court pour mener de gros travaux durant vacances scolaires", a-t-il ajouté. Au cours de sa visite de la zone d'activité de la commune d'Ouled Saber, le ministre a relevé que 50 zones industrielles nou-

velles tiendront en compte dans leur exploitation des spécificités et besoins de chaque région et wilaya et des avis des élus locaux et associations de la société civile. Concernant le projet de la Loi de finances 2020, il a affirmé que le gouvernement a prévu des mesures incitatives en direction des jeunes investisseurs algériens aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur du pays. Il a ainsi assuré que ce projet accordera aux jeunes de grandes incitations financières et fiscales et de facilitation à l'accès au foncier au niveau des zones industrielles, des zones d'activités et des petites zones d'activités.

Dr Nadir Azirou Djamilia Le prochain plan cancer doit prendre en charge "les insuffisances" du précédent

Le prochain Plan Cancer doit prendre en charge les insuffisances du précédent Plan 2015/2019, notamment en matière de l'organisation du circuit du cancéreux, a plaidé, la Sous-directrice chargée des maladies non transmissibles (MNT) au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr Nadir Azirou Djamilia, notant que l'objectif est "l'amélioration de la vie" des patients. Le Plan Cancer 2015-2019 "est une opportunité officielle permettant de structurer toute une réflexion sur les avancées réalisées et les défis à relever en matière de lutte contre le cancer. A ce propos, le prochain Plan, qui est appelé à être élaboré à l'avenir, doit prendre en charge les insuffisances du premier

Plan, s'agissant notamment de l'organisation du circuit du cancéreux", a précisé, Dr Nadir, à l'occasion de la célébration du mois d'Octobre Rose. "Le circuit du malade n'est pas structuré. Lorsqu'il arrive aux structures de soins, ce dernier est perdu car orienté dans tous les sens et cela lui fait perdre beaucoup de temps alors que celui-ci est compté pour lui. C'est cela la principale hantise des patients", a-t-elle explicité. Tout en considérant que "l'organisation du circuit des cancéreux permettra l'amélioration de leur qualité de vie pendant leur maladie", la même responsable a déploré que cette dimension n'ait pas été incluse dans le Plan Cancer, qui arrive à son terme cette année, estimant que "le malade n'a pas à se soucier de

sa prise en charge, depuis la connaissance de son diagnostic jusqu'à sa fin de vie", pour ceux qui n'en guérissent pas. "Faute d'accompagnement, les familles des cancéreux souffrent énormément avec ces derniers, notamment lorsqu'ils arrivent au stade final. C'est pourquoi, le prochain Plan devrait également prévoir des assistances sociales", argumente-t-elle, préconisant, par ailleurs, une prise en charge par la Sécurité sociale des malades se soignant dans le secteur privé. Ces derniers, a-t-elle renchéri, étant également concernés par le programme national de lutte contre le cancer. Lequel programme est, selon elle, censé impliquer "l'ensemble des bailleurs de fonds", dans la mesure où il s'agit de "l'argent du contribuable".

Président du Club des risques majeurs 90% de projets sont érigés dans des zones non-constructibles

Le Professeur Abdelkrim Chelghoum, président du Club des risques majeurs revient à la charge en Alertant sur les conséquences désastreuses que pourraient provoquer une éventuelle catastrophe naturelle. Il prévient qu'un séisme de 7 sur l'échelle de Richter «pourrait dévaster la capitale». S'exprimant, hier, dans la radio, il en veut pour preuve les quelques 90% de projets immobiliers érigés sur des sols non-constructibles. « De nombreux projets, notamment à Alger, ont, explique-t-il, été bâtis dans sur lits d'oueds. «Alors comment voulez-vous, s'est-il interrogé, qu'ils puissent absorber une secousse sismique importante ? ». Il rappelle que la Loi 04/20, adopté à ce propos en 2004, a pourtant prohibé ces types de procédés. Pointant du doigt l'insouciance des pouvoir public et leur ignorance de ces risques, lesquels, relève-t-il, ne cessent de faire des victimes et d'occasionner « d'énormes pertes matérielles », l'intervenant déplore la non application de cette loi « resté lettre morte ». Il rappelle que cette loi avait été adoptée à la suite des inondations de Bab el Oued, survenues en 2001, lesquelles avaient entraîné plus d'un milliers de morts et des centaines de blessés ainsi que du séisme qui, en 2003, avait ravagé, la wilaya de Boumerdes. Il précise qu'elle prévoit, en outre, des dispositifs de prévention, de surveillance et d'alerte basés sur un strict respect des normes de construction. Quinze années plus tard, commente avec amertume le Professeur Chelghoum, les textes contenus dans cette loi sont restés lettre morte.

Pour garantir la réussite de la Présidentielle L'ARAV s'engage à jouer son rôle



L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a mis en avant, son engagement à jouer son rôle lors de la Présidentielle du 12 décembre prochain, en coordination avec l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) afin de garantir la réussite du scrutin présidentiel, un rendez-vous crucial dans l'histoire de la nation. "L'ARAV s'acquittera de son rôle, dans le cadre de ses missions fixées dans la loi 04-14, pour garantir la réussite du scrutin présidentiel, un rendez-vous crucial dans l'histoire de la nation, et conformément à la loi organique 07-19 qui prévoit dans son article 8 une coordination avec l'autorité nationale indépendante des élections (ANIE) pour la répartition équitable de l'accès aux médias audiovisuels nationaux, a souligné l'ARAV dans un

communiqué. L'ARAV s'est dite confiante que les différents médias audiovisuels nationaux publics et privés seront au "rendez-vous", au regard du contenu de leur message médiatique, à savoir "l'objectivité, l'impartialité et le rejet de la provocation et de l'alarmisme", et "seront à la hauteur de cet événement qui représente la concrétisation de la solution constitutionnelle à la crise que connaît le pays, à travers l'élection d'un président de la République jouissant de la légitimité populaire pour exercer ses différentes prérogatives constitutionnelles, et guider le pays vers la réalisation des réformes prévues dans les différents domaines de manière à renforcer l'unité du peuple et à dynamiser le processus du développement global".

s.k

Année universitaire 2019-2020 120 étudiants rejoignent l'Ecole supérieure de la sécurité sociale



Cent vingt (120) étudiants ont rejoint l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (Alger) au titre de l'année universitaire 2019-2020 dans le but d'obtenir un Master dans quatre (4) spécialités de formation supérieure relatives au domaine de la protection sociale, notamment la spécialité juridique, la gestion stratégique et la gestion des systèmes informatiques.

Présidant la cérémonie d'ouverture de l'année universitaire 2019-2020 à l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (ESSS), aux côtés du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam, a indiqué que "sur les 120 étudiants ayant rejoint l'ESSS, on compte 28 étrangers et quatre (4) Palestiniens ayant obtenu une bourse du Gouvernement algérien, partant de notre conviction que l'Algérie demeure fidèle à ses engagements à l'égard de la Palestine, notamment sa contribution à la création d'un système de sécurité sociale palestinien à travers la formation de ses cadres

et de ses ressources humaines". De plus, la nouvelle promotion compte, à titre exceptionnel, 40 étudiants relevant des organismes de tutelle, dans le cadre de la stratégie du secteur du Travail visant à développer les ressources humaines des organismes de la sécurité sociale par le biais de la formation et de la formation continue, a ajouté M. Haddam. Qualifiant l'Ecole supérieure de la sécurité sociale d'"importante réalisation", le ministre a souligné que cet établissement est devenu un "pôle" de formation spécialisée dans le domaine de la sécurité sociale aux niveaux national et régional. Cet édifice scientifique, qui constitue un des piliers du système national de la sécurité sociale, a pour objectifs "la consolidation des connaissances et des capacités fondamentales pour assurer le bon fonctionnement du système de la sécurité sociale, selon les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT), et la promotion de l'échange d'expériences et d'expertise en matière de sécurité sociale au double plans régional et international", a affirmé le ministre.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
De l'administration

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFFUSION

QUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

ZLECAF

Une stratégie nationale dédiée à l'intégration intra-africaine en cours d'élaboration

L'Algérie se prépare au lancement effectif de l'accord portant création de la zone de libre échange commercial africain (ZLECAF) prévu en juillet 2020 à travers l'élaboration d'une stratégie nationale dédiée à l'intégration intra-africaine. Intervenant lors des travaux de la conférence nationale sur les enjeux de la zone de libre échange commercial africain (ZLECAF) et la stratégie nationale adaptée en la matière, le ministre du Commerce, Said Djellab, a indiqué que "cette rencontre n'est que le début d'un processus qui devra se poursuivre à travers

tout un programme de travail avant d'aboutir à l'élaboration d'une stratégie nationale spécifique à l'implication de l'Algérie dans la ZLECAF". Soulignant que cette stratégie sera une des déclinaisons de la politique économique de l'Algérie, le ministre a rappelé que "l'un des cercles naturels d'intégration économique demeure l'Afrique, qui continue à constituer un objectif majeur de la politique de coopération algérienne". Présents aux panels tenus dans le cadre de cette rencontre, à laquelle, des ministres algériens, africains, des ambassadeurs et représentants

d'institutions africaines, ainsi que des experts et universitaires nationaux et étrangers ont pris part, plusieurs experts ce sont penchés sur les grands axes que devrait prendre en compte cette stratégie. Dans ce sens, l'expert, Zoheir Benhamouche, a insisté sur la nécessité d'agir sur les contraintes spécifiques aux entreprises algériennes à l'export, entres autres, le risque des non-paiements, la logistique, accès aux sources de devises, l'accès aux crédits destinés à l'investissement, ainsi que le rapatriement des dividendes des marchés africains vers l'Algérie. Il a également appelé à mettre les

exportations algériennes vers l'Afrique comme axe majeur d'un nouveau modèle de développement de l'économie nationale, indiquant que l'Afrique représente moins de 0,3 % des exportations et 0,8 des exportations algériennes. Pour sa part, le président de la Confédération des industriels et des producteurs algériens (CIPA), Abdelwahab Ziani, s'est félicité des efforts consentis par l'Algérie en faveur de l'intégration intra-africaine, estimant que le pays dispose du potentiel humain et matériel pour conquérir le marché africain, notamment à travers une stratégie

nationale en la matière. Dans son intervention lors des travaux de la Conférence, la directrice du Bureau de la commission économique pour l'Afrique en Afrique du Nord, Mme Lilia Hachem Naas, a qualifié l'accord de la création de la ZLECAF d'une avancée "significative" pour l'intégration intra-africaine, soulignant que cette zone offre à ses pays de relever les défis majeurs comme celui de la création d'emplois, la diversification de l'économie, ainsi que la réalisation des objectifs de la croissance selon des agendas bien définis.

Gestion des déchets Plus de 4.000 entreprises actives en Algérie

4.080 entreprises actives dans le secteur de la gestion des déchets entre collecte, recyclage et tous autres modes de traitement des déchets, a indiqué à Alger un responsable de l'Agence nationale des déchets (AND). Interrogé en marge de la 4ème édition du salon international de la récupération et de la valorisation des déchets "Revade 2019" qui se tient du 7 au 10 octobre en cours au Palais des expositions (Alger), le chef de service relation clientèle au niveau de l'AND, Hamid Allab, a fait savoir que 4.080 entreprises versés dans le secteur de gestion et de traitement des déchets sont recensées au niveau du Centre national du registre de commerce (CNRC). "De plus, 34 millions de tonnes sont générés annuellement de tous types de déchets, ce qui équivaut à un marché potentiel de près 45 milliards de Dinars", a-t-il précisé. Selon le représentant de l'AND, l'Algérie produit 13 millions de tonnes/an de déchets ménagers pour 42 millions d'habitants, soit 850 grammes par habitant et par jour. "Cette quantité est considérable sachant que le taux de recyclage de ces déchets avoisine les 7-8%, ce qui reste faible", a-t-il souligné précisant que près de 50% de ces déchets sont de nature organiques, suivis des déchets d'emballage, notamment en plastique qui représentent 15% des déchets ménagers générés en Algérie. L'AND, co-organisatrice du salon "Revade" en partenariat avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), anime un pavillon au cours de cette manifestation réunissant plus de 80 exposants dont 5 étrangers. "Notre objectif au sein du salon est de faire valoir tout ce qui se rapporte à l'aspect technique, la sensibilisation et aussi la communication sur les chiffres concernant la gestion des déchets au niveau national", ont fait savoir les représentants de l'AND, ajoutant qu'il s'agit aussi pour cette agence dépendante du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, d'établir des partenariats avec des pays étrangers ayant une importante expérience dans ce domaine.

Prévu du 22 au 24 octobre 150 exposants attendus au salon Hassi-Messaoud Expo 2019

Au moins 150 exposants sont attendus au 8ème salon international Hassi-Messaoud Expo, fournisseurs de produits et services pétroliers et gaziers, qui aura lieu du 22 au 24 octobre, a-t-on appris des organisateurs. L'événement est dédié aux professionnels des hydrocarbures concernés par les différents secteurs de l'activité pétrolière et gazière, l'investissement dans le domaine Oil-Gas, le forage pétrolier, le Work-over et services Procurements, la Maintenance d'installations industrielles, l'instrumentation et le contrôle industriel, les lubrifiants industriels destinés au secteur hydrocarbures et autres activités, selon un communiqué de presse "Petroleum Industry Communication", l'organisateur du salon. Le salon Hassi-Messaoud Expo 2019 démontre tout l'intérêt que lui portent les professionnels du secteur Oil-Gas et répond à toutes leurs attentes. Hassi-Messaoud Expo, événement organisé depuis 2011 dans la plus grande ville pétrolière d'Algérie, s'est imposé comme une plateforme de communication pour tous les intervenants du secteur des hydrocarbures. Il offre



également aux professionnels du domaine de nouvelles opportunités, non seulement pour exposer leurs produits et services, mais aussi pour faire des contacts et établir un rapprochement entre professionnels, en plus d'être une opportunité de conclure de nouvelles relations d'affaires et de développer leurs activités à travers les rencontres et les échanges avec d'éventuels partenaires et associés. Le salon se veut aussi une contribution à la dynamisation du processus de développement dans

le Grand sud du pays, en offrant aux entreprises nationales, les jeunes promoteurs notamment, une occasion de montrer leur savoir-faire et d'acquérir l'expertise des grands groupes et multinationales présents à Hassi-Messaoud, selon le communiqué. Un programme riche est prévu dans le cadre de cet événement annuel en Algérie, comportant, outre l'exposition, l'animation d'ateliers sur des thèmes liés à l'actualité du secteur énergétique sur tous les plans.

Ministre du Commerce La suppression de la règle 51/49 améliorera l'attractivité de l'économie

La suppression de la règle 49-51 régissant l'investissement étranger en Algérie, désormais maintenue seulement dans les secteurs stratégiques, contribue fortement à l'amélioration du climat des affaires et l'attractivité de l'économie nationale, a affirmé, à Alger, le ministre du Commerce Said Djellab. "La règle 49-51 sera maintenue dans certains secteurs stratégiques, pour le reste des secteurs nous allons libérer les initiatives d'investissement", a précisé le ministre lors d'une conférence de presse conjointe avec le commissaire du commerce et de l'industrie de l'Union africaine Abert M. Muchanga en marge de la conférence nationale sur les enjeux de la Zone de libre échange continentale (ZLECAF). "Pour donner un bond qualitatif à l'économie nationale et aux investissements étrangers, l'Algérie doit être attractive en limitant la règle 49-51 aux secteurs stratégiques et en assouplissant les différentes mesures pour capter plus d'investissements au profit de l'économie nationale", a-t-il encore noté. "Si l'Algérie veut maintenant faire partie de cette dynamique continentale africaine, il faut qu'elle libé-

lise de plus en plus l'acte d'investir afin d'attirer les différents opérateurs étrangers de tous les continents", a ajouté M. Djellab. Il a relevé que la règle 49-51 "ne constitue pas la seule entrave à l'encontre des investissements mais il y a aussi tout un climat des affaires qui doit être amélioré, en liant des contacts entre les hommes d'affaires algériens et leurs homologues étrangers pour créer des partenariats fructueux". Il a rappelé, dans ce contexte que des mesures urgentes ont été prises pour accompagner les entreprises algériennes pour relever le challenge concurrentiel à travers les différentes expositions des produits algériens dans plusieurs pays africains. Il a indiqué que la réforme du Fonds du Soutien pour la Promotion des Exportations (FSPE) pour accompagner de façon très active et pragmatique ces entreprises fait partie de ces mesures adoptées par l'Etat. "Il existe également parmi ces mesures de facilitation à l'endroit des entreprises algériennes, l'intégration du transport terrestre vers l'Afrique qui est subventionné", a-t-il assuré.

s.i

Loi sur les hydrocarbures 3 types de contrats pétroliers retenus et simplification de la fiscalité

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a indiqué à Alger que les amendements proposés dans le cadre du projet de loi sur les hydrocarbures prévoyaient trois (3) types de contrats pétroliers et la simplification du système fiscal. A une question sur la teneur du projet de loi sur les hydrocarbures approuvé récemment par le Gouvernement, en marge des travaux de Conférence nationale sur les enjeux de l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), M. Arkab a fait savoir que trois (3) types de contrats pétroliers avaient été retenus dans le volet partenariat. Il s'agit du "contrat de concession", du "contrat de services à risques" et du "contrat de partage de production" en vigueur dans les grandes compagnies pétrolières et gazières, a précisé le ministre. "Nous avons retenu trois types de contrats pétroliers dans le projet de loi sur les hydrocarbures en vue d'attirer un maximum d'investisseurs étrangers, lesquels se sont ré-

jouis de cette démarche", a affirmé le ministre. "Les partenaires étrangers dont nous avons écouté les préoccupations ont assuré que la règle des 51/49% (règle régissant l'investissement étranger en Algérie) ne constituait pas une entrave et c'est pourquoi nous l'avons maintenue", a poursuivi M. Arkab. Le ministre a, par ailleurs, précisé que les amendements prévus dans le projet de loi sur les hydrocarbures concernaient également le système fiscal qui "n'est pas claire dans la loi en vigueur", a-t-il ajouté. Quatre (4) types d'impôts ont ainsi été retenus pour préserver les recettes de l'Etat et simplifier le système fiscal afin d'éviter qu'il n'y ait des changements chaque année au grand dam des investisseurs, a-t-il dit. Evoquant les motifs de la révision de la loi sur les hydrocarbures, le ministre de l'Energie a indiqué que "l'activité des hydrocarbures connaît une importante évolution de par le monde, et l'Algérie ne saurait demeurer en reste".

D'ici la fin de l'année

Tizi-Ouzou: 3000 logements sociaux et plus de 900 unités AADL livrés

Un total de 3 000 logements publics locatifs (LPL, ex logements sociaux) et plus de 900 logements location-vente (AADL) du programme 2001/2002 seront livrés, à Tizi-Ouzou, d'ici la fin de l'année, a annoncé le wali, Mahmoud Djamaa. S'exprimant en marge de la célébration de la journée mondiale et arabe de l'Habitat, organisée par la direction locale du logement à la maison de la culture Mouloud Mammeri, M. Djamaa a indiqué que sur les 7 500

logements LPL en cours de réalisation, à travers le territoire de la wilaya, 3000 unités seront livrées d'ici fin 2019. La remise des clés aux bénéficiaires des 4500 logements restants se fera durant le premier semestre de l'année 2020, a-t-il ajouté. Quand aux logements de l'AADL 1, le wali a souligné que ce programme inscrit en 2001/2002 sera "complètement clôturé" à la fin de l'année en cours avec la livraison des 930 unités restantes du programme global de 12 700 unités

dont a bénéficié la wilaya. "Les travaux de gros œuvres et de génie civil sont pratiquement terminés et il en reste que les VRD" a-t-il fait savoir. Concernant le programme AADL 2 (tranche 2013), les premières livraisons de logements sont prévues à partir de mars 2020 et concerneront environ 2 000 unités réparties sur quatre sites qui sont Draa El Mizan, le pôle d'excellence d'Oued Fali (Tizi-Ouzou), Tamda (Ouaguenoune) et Aghribs. Concernant ce pro-

gramme AADL 2, le wali a souligné un problème d'implantation de logements dans certaines localités. "Les services de la wilaya se penchent sur ce dossier afin d'y apporter des solutions" a-t-il rassuré. Concernant le volet assainissement juridique du foncier, M. Djamaa a fait savoir que la direction locale de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a été instruite de formaliser les transferts de terrain à son profit afin de prévenir

d'éventuels arrêts des travaux au démarrage des chantiers. "Grace au suivi régulier que nous assurons à ce dossier, ce programme connaîtra un nouveau souffle d'ici la fin de l'année" a-t-il souligné. Evoquant les principales contraintes qui retardent le lancement et la réalisation de programmes de logements dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le directeur local du Logement Habib Arkoub a indiqué qu'il s'agit d'opposition et de la rareté du foncier.

Ghardaïa

Le tourisme en plein marasme, des efforts pour diversifier les prestations

De nombreux opérateurs professionnels du secteur du tourisme dans la région de Ghardaïa, une des principales destinations touristiques du pays, ont exprimé leurs inquiétudes face au "marasme" que connaissent leurs activités en ce début de saison, au moment où des efforts sont consentis pour diversifier les prestations en vue d'attirer une "nouvelle" clientèle. Ce marasme est perceptible dans les différentes structures d'hébergement et les sites touristiques désertés par les touristes nationaux et étrangers, déplorent les

professionnels du tourisme locaux. Des gérants d'hôtels et gîtes touristiques font état d'absence de réservations et ce, malgré une action offensive de communication et de marketing effectuée lors des foires internationales et sur les réseaux sociaux pour la promotion de la destination "Ghardaïa", réputée mondialement comme patrimoine universel classé par l'UNESCO depuis 1982. Pour Said Belkacemi, gérant du gîte touristique "Akham", la région de Ghardaïa est désertée par les touristes tant nationaux qu'étrangers, et le

taux de fréquentation est "au plus bas". "Le secteur du tourisme se morfond dans l'inertie, affecté par l'environnement socioéconomique du pays et les perturbations dans les réseaux de transports aériens", a fait savoir Belkacemi, déplorant que ces contraintes ont infligé un "coup de frein" à l'activité touristique et artisanale. De son côté, le gérant de l'hôtel Rym à Ghardaïa, Abdelkader Benkhelifa, affirme : "On n'arrive plus à couvrir ne serait-ce que les frais indispensables au fonctionnement de notre établissement, avec un taux d'oc-

cupation d'une dizaine de nuitées par mois sur une quarantaine de chambres que commercialise l'établissement". Soumis à de rudes épreuves, certains professionnels du tourisme à Ghardaïa se tournent vers la diversification de l'activité pour faire face à ce marasme en ciblant la population locale en leur proposant des sorties de détente en plein air dans les palmeraies, les ergs et les gîtes touristiques pour une journée en famille avec une restauration et des rafraichissements.

S.K



Bouira

Distribution de 724 logements, toutes formules confondues

Au total 724 logements de différentes formules ont été distribués avant hier à leurs bénéficiaires à Bouira lors d'une cérémonie organisée au siège de la bibliothèque publique de la ville et présidée par les autorités locales de la wilaya à l'occasion de la journée arabe de l'habitat. Au cours de cette cérémonie, qui s'est déroulée dans une ambiance de fête, le wali de Bouira Mustapha Limani a procédé à la remise des clés au profit de 505 bénéficiaires de logements de l'Agence de l'amélioration et du développement de logement (AADL). "Ce programme de 505 est destiné uniquement aux souscripteurs de 2001", a expliqué le chargé de la communication de la wilaya, Latrache Ladjel. Pour les souscripteurs du programme 2013, le président de l'Assemblée populaire de la wilaya de Bouira, Ahmed Boutata a assuré à la presse que les travaux sont en cours de parachèvement pour distribuer dans les prochains mois plusieurs unités au profit de ces souscripteurs. Par ailleurs, 60 autres unités de type social réalisées dans la commune d'El Hachimia (Sud de Bouira) ont également été attribuées à leurs bénéficiaires au cours de cette cérémonie. Les bénéficiaires de ce programme ont saisi cette journée de fête pour exprimer leur joie après plusieurs mois d'attente. "Après plus de sept ans d'attente, Dieu merci maintenant j'ai un toit, et je tiens à remercier les autorités municipales et de la wilaya pour tous leurs efforts consentis pour la prise en charge sociale du citoyen", a avoué Fatima, une quadragénaire, qui a bénéficié d'un logement social à El Hachimia. Au chef-lieu de la wilaya, le chef de l'exécutif, M. Limani, a aussi remis des clés aux 19 bénéficiaires de logements promotionnels aidés réalisés depuis quelques mois dans la ville de Bouira. En outre, le même responsable a octroyé 104 décisions d'attribution de logements de l'habitat rural.

k.s

Pour demander la révision de leur grille des salaires Tizi-Ouzou : grève des travailleurs de l'ADE

Des travailleurs de l'unité de Tizi-Ouzou de l'Algérienne des eaux (ADE) ont entamé avant-hier une grève de deux jours et un rassemblement à l'intérieur du siège de leur unité afin de demander la révision de la grille des salaires et la revalorisation du salaire de base, a-t-on constaté. Lors de ce rassemblement des membres de la section syndicale ont pris la parole pour rappeler la

principale revendication des employés de l'unité de Tizi-Ouzou à savoir la "restructuration de la grille des salaires et l'augmentation du salaire de base". Ils ont dénoncé la non prise en charge de cette revendication exprimée par les travailleurs depuis presque une année afin d'éliminer tous les écarts concernant les avancements catégoriels, y compris les avancements horizontaux. Ils ont rap-

pelé que plusieurs démarches ont été faites pour faire aboutir cette revendication et qui ont été soldées le 23 juin dernier par la signature d'un accord de principe, mais "malheureusement depuis, la doléance n'a pas été prise en charge" ont-ils déploré. La direction de l'unité de Tizi-Ouzou de l'ADE, a fait savoir que la révision de la grille des salaires ne relève pas de ses prérogatives.

Tiaret

Attribution de 7.081 logements LPL avant la fin 2019

Un quota de 7.081 Logements publics locatifs (LPL) sera attribué dans la wilaya de Tiaret avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris du wali, Abdeslam Bentouati. M. Bentouati a souligné, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale et arabe de l'habitat, qu'il s'agit de la distribution du plus important quota de logements LPL dont a bénéficié Tiaret dans les dernières années, signalant le lancement dernièrement de l'affichage des listes préliminaires des bénéficiaires de logements après l'opération d'attribution de 14.000 logements auparavant. Le wali s'est engagé à prendre en charge en personne l'étude des dossiers des bénéficiaires de 1.183 logements LPL à Frenda dont la liste a été affichée donnant lieu au dépôt de 900 recours. D'autre part, Abdeslam

Bentouati a signalé la réticence d'entrepreneurs refusant de prendre des projets de logement promotionnel aidé (LPA) les invitant à se rapprocher de la direction de l'habitat. Le programme de 8.160 logements location/vente (AADL) est réalisé à une cadence accélérée, a-t-il souligné, annonçant la remise prochaine de 800 aides à l'habitat rural. La wilaya de Tiaret a bénéficié durant les dernières années de 39.176 aides à l'habitat rural dont 3.281 sont en cours de concrétisation. La célébration de la Journée mondiale et arabe de l'habitat a été marquée par une exposition tenue à la maison de la culture "Ali Maachi" de Tiaret sur le bilan des programmes et par une journée d'étude sur l'habitat dans la wilaya.

K.A



Tamanrasset

Intensifier les efforts pour parachever la route Silet/Tin-Zaouatine

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a mis l'accent, à Tamanrasset, sur l'intensification des efforts pour parachever le projet de la route reliant les daïras de Silet et Tin-Zaouatine (Ouest de Tamanrasset). "Il appartient de redoubler d'efforts pour parachever, à la faveur des enveloppes colossales allouées par l'Etat, le projet de route reliant les daïras de Silet et Tin-Zaouatine,

eu égard à l'importance que revêt cet axe", a indiqué le ministre lors de l'inspection de tranches de réalisation de cette route. M.Kouraba a exhorté, à ce titre, les entreprises de réalisation à mobiliser tous les moyens existants et à renforcer les chantiers de réalisation en main-d'œuvre, avant d'appeler les bureaux d'études et de suivi et les laboratoires à veiller au suivi permanent sur le terrain des travaux en vue de livrer le

projet dans les délais impartis. Long de 367 km, ce projet est scindé en deux tranches, dont première de 160 km devra être livrée en 2020, selon l'exposé présenté au ministre qui a, sur site, écouté également une présentation sur le projet de réalisation de l'aérodrome de Tin-Zaouatine, livrable en 2020 et dont les travaux sont à 35% d'avancement.

b.m

Enseignement supérieur : lancement d'un jumelage institutionnel entre l'Algérie et l'Espagne

- Un projet de jumelage institutionnel entre l'Algérie et l'Espagne portant sur un "appui au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour le renforcement des compétences pédagogiques des enseignants chercheurs et des capacités de gouvernance des gestionnaires" a été lancé à Alger.



Ce jumelage entre le ministère de l'Enseignement supérieur et le Conseil de l'Education de Castille-Leon (Espagne) vise à "offrir une formation supérieure de qualité, diversifier les offres de formation et renforcer la gouvernance pédagogique et numérique des établissements", a affirmé le secrétaire général du ministère, M. Mohamed Salah Eddine Seddiki lors du séminaire de lancement organisé dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE).

Selon M. Seddiki, ce projet s'inscrit dans le cadre du "renforcement des passerelles de coopération" entre l'Algérie et l'UE et "témoigne de la dynamique qui caractérise la coopération bilatérale".

Il s'est dit, à l'occasion, "très satisfait" de ce jumelage qui vient "consolider la coopération existante", soulignant que "d'autres projets sont en cours de préparation".

La représentante de la délégation de l'UE à Alger a mis l'accent, quant à elle, sur l'importance de ce projet qui permettra "le renforcement des capacités du ministère dans l'adaptation des offres de formation à la demande du marché de travail" pour "contribuer au développement de l'économie algérienne" et "lutter contre le chômage".

Financé à hauteur de 1,6 million d'euros par l'UE, ce projet prévoit la création de groupes d'innovation pédagogique et thématique dans les universités algériennes avec le partenaire espagnol.

Il prévoit également la mise en place d'une équipe d'enseignants chercheurs sur les nouvelles pédagogies dans le numérique, intégrant l'apprentissage adapté.

L'Ambassadeur d'Espagne à Alger, M. Fernando Moran a estimé, de son côté, que ce jumelage constitue "un outil important pour le renforcement de la coopération bilatérale", soutenant que "pour l'Espagne, l'Algérie n'est pas seulement un voisin, mais un partenaire stratégique".

Le Directeur national du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE, Abderrahmane Saadi a précisé, pour sa part, que ce jumelage mobilisera 50 experts espagnols durant 40 semaines d'activités qui s'étaleront sur 30 mois.

"Les établissements universitaires et de recherche seront fortement impliqués dans ce projet", a-t-il ajouté, soulignant que ces établissements bénéficieront de "160 jours d'expertise".

Un premier groupe d'une centaine d'enseignants-chercheurs algériens participe à ce jumelage qui bénéficiera à l'ensemble des universités algériennes, a affirmé, quant à lui, le directeur de la coopération au ministère de l'Enseignement supérieur, M.



Dématérialisation, le concept

La dématérialisation des processus consiste à éliminer l'utilisation d'éléments stockables qui s'accumulent au cours de la vie d'une entreprise. Elle repose sur une informatisation poussée des processus en entreprise. Cela peut aller des ventes à la communication interne, en passant par l'aspect juridique ou toute autre activité qui produit des documents. Car la dématérialisation a pour objectif de diminuer l'utilisation de papiers.

L'entreprise reçoit des documents, en fait circuler, et doit à terme les stocker. Tout cela représente un poids que la dématérialisation entend fluidifier. Même si la confiance accordée à un document que l'on peut toucher semble difficile à dépasser, dématérialiser les processus apporte tout de même autant de garanties. Il est possible de signer les documents informatisés, de leur donner une valeur juridique, de les frapper de confidentialité, et d'y apposer toutes les fonctions d'un document papier traditionnel.

Les avantages de la dématérialisation des processus

La dématérialisation n'est plus utopie. Elle fait partie intégrante de la vie de l'entreprise. Il est vrai qu'elle s'est imposée en peu de temps mais les dirigeants sont habitués aux bouleversements incessants depuis qu'internet est devenu notre moyen de communication mais aussi une nouvelle manière de travailler entre au-

tres. Le concept de dématérialisation semble complexe, mais définit en réalité un processus destiné à simplifier la vie de l'entrepreneur. Pour accroître la flexibilité de sa structure, la dématérialisation devient un enjeu de taille à une heure où la réactivité peut décider de la bonne réussite (ou pas) de son projet. Et la pratique concerne tout autant les sociétés installées que celles à naître, car il s'agit surtout de s'adapter à un contexte de flux tendus. Alors, sur quoi repose une dématérialisation des processus efficace ?

Les raisons d'engager une telle démarche de dématérialisation sont de deux ordres.

*D'abord, dématérialiser permet de gagner du temps. La gestion des documents est transférée vers les ordinateurs, qui vont être amenés à jongler avec une base de données ainsi constituée. L'utilisateur n'a ainsi qu'à saisir les références de son document pour le retrouver sans même avoir à se déplacer. Pour la consultation, c'est également beaucoup plus rapide, car le temps pris pour la numérisation est vite rentabilisé. En ce qui concerne la diffusion, les choses sont aussi simplifiées. Extirper un document d'une archive pour le photocopier, préparer un courrier postal, et ensuite veiller à replacer au bon endroit la copie originale peut constituer une contrainte assez lourde dans une journée de travail. Grâce à la dématérialisation tout se fait en quelques clics.



*Un gain de temps qui va de pair avec l'économie réalisée. On rentabilise en effet bien davantage les journées de travail, car les collaborateurs sont dès lors mobilisés pour une activité plus rémunératrice pour l'entreprise. D'autant que concrètement, la dématérialisation enlève le poids financier des coûts de gestion pour l'entreprise.

Les différentes solutions de la démarche

Opérer une dématérialisation de ses processus prend différentes formes, chacune étant adaptée à l'objectif fixé par la démarche.

-En premier lieu, il faut bien évi-

demment numériser les documents, pratique redondante qui suppose toutefois une expertise. Tous les documents n'ont pas le même format, la même épaisseur, la même qualité de papier ni d'écriture. Et surtout, il faut veiller à respecter une charte déterminée par des normes pour conserver la valeur juridique de chaque élément numérisé.

-En deuxième lieu, il faut songer au traitement des informations, car les documents doivent rester accessibles. Cela signifie le développement ou l'utilisation de logiciels adéquats alliant efficacité et facilité d'usage au quotidien.

-Et enfin, il est impératif d'assu-

k.a

Le Coworking

Vous recherchez une solution pour que vos salariés ne soient pas obligés de venir au bureau tous les jours ? Pensez au coworking !

La mise en place du coworking a débuté aux Etats-Unis, il s'agit de proposer un grand espace où plusieurs entrepreneurs sont réunis et travaillent en un même lieu. On y retrouve beaucoup d'entrepreneurs du web et de prestataires de services. Il s'agit d'une alternative intéressante à la solitude et l'isolement que procure le développement d'une activité chez soi ou à la prise de locaux classique qui requiert un budget plus important.

Cette nouvelle organisation du travail est notamment en phase avec les valeurs des jeunes entrepreneurs qui apprécient ce type d'environnement.

Le coworking est adapté pour les salariés nomades comme les commerciaux et les consultants afin qu'ils ne soient pas dans l'obligation de multiplier les allers et retours au siège de l'entreprise ou d'effectuer leur administratif dans des lieux bruyants mais s'étend aussi aux salariés qui se rendent à l'entreprise chaque jour mais qui ont la possibilité de télétravailler dans un espace de coworking.

3 Les avantages du coworking

-Le coworking présente de multiples avantages pour les indépendants qui peuvent rompre avec la solitude liée à leur statut et y ont la possibilité de tisser un



réseau professionnel élargi. Mais, ce mode de travail présente aussi ces mêmes atouts pour les salariés. En effet, lorsqu'ils se rendent dans ce type d'espace, ils ne sont pas confrontés à la solitude du télétravailleur. De plus, ce lieu étant ouvert à tous et pas seulement aux membres de la société à laquelle ils appartiennent, c'est l'occasion pour eux d'apprendre à connaître d'autres personnes.

-Le coworking présente aussi

des avantages en termes de mobilité pour les salariés. En effet, ces espaces étant en plein essor, il est possible d'en trouver un proche de son domicile, ce qui réduit les temps de trajet. Ceux-ci peuvent parfois constituer un frein et contraindre le salarié à se rapprocher de son travail. Deux salariés sur trois avouent être prêts à déménager pour être plus proche de leur lieu de travail selon une enquête.

-Avec la possibilité de se rendre

dans un espace de coworking une journée par semaine, cela réduit le problème et permet à ses salariés d'avoir un jour allégé en passant moins de temps dans les transports. Il est ainsi estimé que cela leur permet de gagner entre 40 et 60 heures par an. Ce temps passé en moins en voiture représente aussi une économie d'essence non négligeable comme cela est indiqué sur ce site.

-Le coworking devient alors la

solution pour faciliter la mobilité des salariés et leur apporter un meilleur confort de vie mais aussi au travail. Ce type d'initiative est donc amené à se développer. Entreprise comme salarié, chacun est gagnant à profiter de ce nouveau mode de travail qui fait toujours plus d'adeptes et bouleverse les habitudes mises en place depuis de nombreuses années.

k.s

Les pépinières d'entreprise

Les pépinières d'entreprises, que l'on appelle aussi ruche ou couveuse d'entreprises, sont des structures d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des nouvelles entreprises. Ce dispositif d'appui pour entrepreneurs a été mis en place dans les années 80. Les pépinières d'entreprises permettent ainsi aux jeunes entreprises de disposer d'un appui considérable pour les aider dans leur lancement et leur développement.

Le rôle des pépinières d'entreprises

Les pépinières d'entreprise proposent des locaux, des équipements et des services partagés permettant une réduction de charges, ainsi qu'un accompagnement personnalisé durant le développement de l'activité de l'entreprise. Le rôle des pépinières d'entreprise est donc de favoriser la réussite des créations d'entreprise en offrant des solutions aux entrepreneurs qui leur permettront de diminuer les obstacles au bon déroulement de leur projet. De plus, cela permettra également à l'entrepreneur de se concentrer sur les tâches importantes de son projet : Le lancement de son activité, et de ne pas se soucier des problèmes de logistiques qui peuvent prendre énormément de temps lors d'une création d'entreprise classique.

Les différents types de pépinières d'entreprises

Il existe plusieurs types de pépinières d'entreprise :

- * Les pépinières d'entreprise généralistes : on trouvera dans ces pépinières d'entreprise des entrepreneurs qui exercent dans des secteurs d'activité différents.



Cette catégorie de pépinières d'entreprise est la plus fréquemment rencontrée.

- * Les pépinières d'entreprise spécialisées dans un secteur d'activité : comme son nom l'indique, ces pépinières d'entreprise seront spécialisées sur un secteur d'activité particulier, et n'accepteront que les nouvelles entreprises qui exercent dans ce secteur. Il y a ainsi des pépinières d'entreprise spécialisées dans l'informatique, dans les énergies renouvelables, dans l'éco-construction, dans les technologies numériques...

- * Les pépinières d'entreprise innovantes : les entreprises accueillies dans ce type de pépinières d'entreprise doivent partie des secteurs d'activités où l'innovation

technologique est forte, à savoir : l'informatique, l'électronique, les télécommunications, l'ingénierie industrielle et du bâtiment, le médical, le multimédia.

Les services proposés par les pépinières d'entreprises

Tout d'abord, les pépinières d'entreprise doivent proposer des locaux aux entreprises qu'elles accueillent. Ces locaux comprennent généralement des bureaux ainsi que des salles de réunion de différentes tailles. De plus, les jeunes entreprises doivent pouvoir avoir à disposition dans les pépinières plusieurs services tels que la téléphonie, l'accès à internet, la possibilité d'utiliser des copieurs...

Ensuite, les pépinières d'entreprise doivent proposer un accompagnement aux entrepreneurs, qui consistera principalement à conseiller l'entrepreneur, proposer des formations, du soutien, des financements, accéder à l'information et intégrer des réseaux professionnels. Les pépinières d'entreprise doivent en quelque sorte faciliter l'intégration des nouvelles entreprises dans le tissu économique de la région dans laquelle elles se trouvent.

Qui peut intégrer une pépinière d'entreprise ?

Pour qu'une entreprise puisse intégrer une pépinière d'entreprise, il faut qu'elle ait moins de 2 ans d'existence. Lorsque la pé-

pinière est spécialisée dans l'innovation ou dans un secteur particulier, ces critères devront également être remplis pour pouvoir y entrer.

Comment entrer dans une pépinière d'entreprise ?

Pour entrer dans une pépinière d'entreprise, l'entrepreneur devra déposer un dossier de candidature, qui sera ensuite examiné par un comité. Ce même comité décidera d'accepter ou non l'entreprise candidate au sein de la pépinière. Lorsque la nouvelle entreprise a été acceptée au sein de la pépinière d'entreprise, elle devra signer une convention avec celle-ci, qui durera 3 ans généralement.

Coaching professionnel

Le coaching en tous genres de façon générale et celui professionnel de manière plus précise, est passé d'un phénomène de mode émergent à une pratique concluante répondant à de vrais besoins. Cependant, si le but premier demeure de remédier à certaines difficultés pour travailler avec plus d'efficacité, la question de pouvoir résoudre les problèmes constatés reste toujours posée.

Les avantages du coaching

Que ce soit en individuel ou en équipe, le coaching professionnel apporte une certaine harmonie au travail. En effet, ce suivi permet de puiser au fond de soi les ressources propres pour retrouver motivation, confiance et goût du challenge. Le coaching donne les clés d'une bonne communication d'où des relations harmonieuses à tous les niveaux hiérarchiques. Il a été démontré qu'une bonne ambiance dans les bureaux ne peut qu'impacter positivement sur la qualité et le rendement du travail.

Le coaching intervient aussi dans la gestion des conflits professionnels. Le déblocage de certaines situations conflictuelles génère un gain de temps considérable ce qui permet de se consacrer pleinement aux objectifs à atteindre.

L'accompagnement par coaching repose sur une réelle réflexion et introspection personnelles permettant d'aboutir à des acquis durables dans le temps et générant des prises de consciences fructueuses. En somme, le coaching offre un espace unique de li-

berté où il est guidé en toute confidentialité, neutralité et pragmatisme vers les solutions adéquates à ses problèmes.

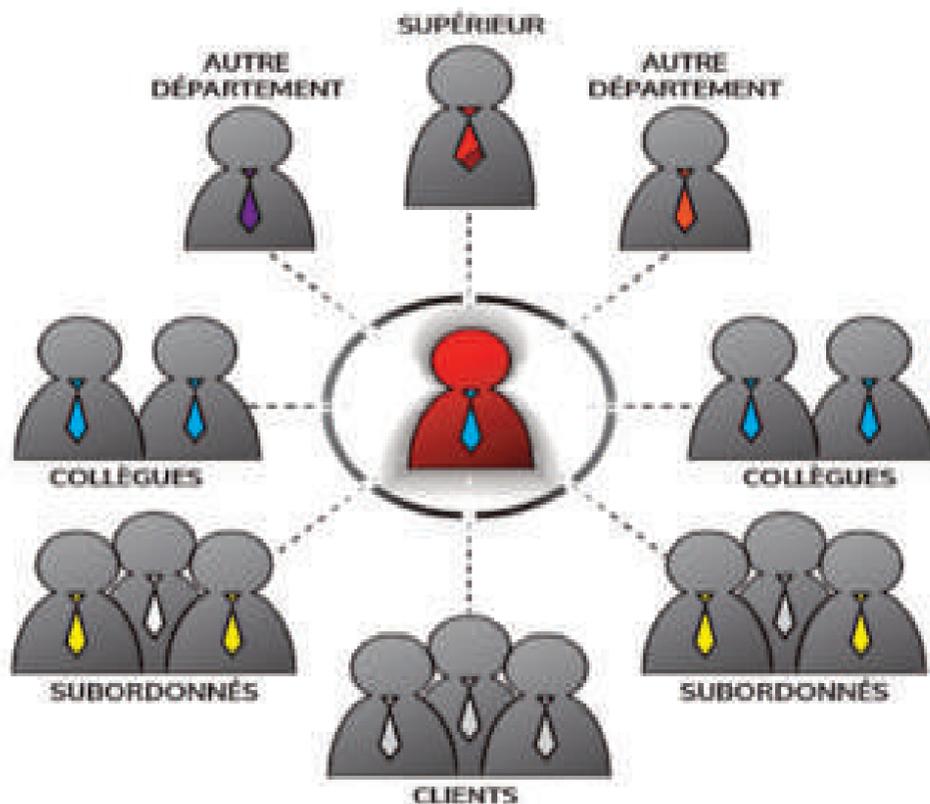
Les points faibles du coaching

L'inconvénient du coaching, est que pratiqué à outrance, il perd sa finalité première qui est celle de pousser à la réflexion. Certains professionnels ont tendance à se faire coacher pour tout et n'importe quoi et ceci fait qu'on disperse son temps, son énergie et ses efforts au lieu de les focaliser sur des objectifs précis et à échéance définie. L'autre inconvénient du coaching est son coût. Le recours à des professionnels chevronnés représente un réel investissement que toutes les entreprises ne peuvent malheureusement pas se permettre. Si on se rabat vers des formules moins onéreuses, le risque est plus grand d'avoir affaire à des novices, voire des charlatans, qui vous feraient perdre temps et argent.

Pour se faire coacher, il faut en éprouver un réel besoin et ce afin de se donner les moyens d'atteindre ses objectifs et de faire fructifier la démarche. A défaut de volonté, l'implication de la personne suivie ne sera pas optimale et cela affectera considérablement les chances de réussite du processus. Ainsi, il est crucial de choisir un bon coach mais tout aussi important de se préparer à changer et modifier certains aspects de sa personne, de sa vision des choses ou de son comportement.

s.i

Qu'est-ce qu'une méthode d'évaluation à 360° ?



L'évaluation à 360° est une démarche engageante aussi bien pour le salarié évalué que pour la société. Généralement, le salarié concerné s'autoévalue, puis il est évalué par ses collaborateurs et son responsable. Pour l'entreprendre, il faudra remplir un formulaire de 40 à 120 questions. Si l'évaluation à 360° se fait en distribuant des questionnaires à une vingtaine de personnes maximum, il existe une

variante plus restreinte baptisée 180°. Notons qu'on peut également impliquer les fournisseurs et clients de la méthode d'évaluation. Elle s'intitule dans ce cas 540°. Au cours de cette évaluation réalisée de manière anonyme, les salariés notent leurs collègues, supérieur hiérarchique, service de la société, fournisseurs ou sous-traitants. Il s'agit d'une méthode idéale pour valoriser l'entreprise.

s.i

LE GASPILLAGE à grande échelle

Pain jeté à la poubelle : près de 4 milliards de dinars de perte chaque année pour l'Algérie



Gaspillage à grande échelle ! Chaque jour, dix millions de baguettes finissent à la poubelle en Algérie. Ce chiffre atteint le double pendant le mois sacré du Ramadhan alerte

« La quantité de baguettes produites par jour en Algérie est de 49 millions. La quantité de baguettes consommées est de 39 millions par jour. Celles qui ne sont pas consommées, c'est-à-dire, les baguettes qui finissent à la poubelle, sont au nombre de dix millions », détaille.

Le constat a été dressé à partir d'une étude menée à l'université de Laghouat en novembre 2015. « C'est une étude qui a été réalisée par un groupe d'étudiants à l'occasion d'une thèse. Ils ont fait les recherches auprès des collectivités locales, des hôpitaux, des résidences universitaires, au niveau des directions de la consommation dépendant du ministère du Commerce », précise-t-il. Ainsi la perte enregistrée par l'État est estimée à 85 millions de dinars par jour soit un peu plus de 3,65 milliards par an. « Heureusement que l'État apporte sa subvention pour le pain sinon le citoyen devra payer sa baguette à 30 DA au lieu de 8,50 DA », précise-t-il.

Le mis en cause, pas forcément le ménage !

révélant paradoxalement que le premier mis en cause dans tout ce gaspillage n'est pas forcément le ménage. « Au niveau des foyers ou des ménages, ils ne peuvent jeter qu'une ou deux ba-

guettes. Le grand gaspillage provient principalement de la restauration en collectif », affirme-t-il. « Prenez l'exemple de Sonatrach, dans le Sud. Le pain qui n'est pas consommé le jour même, est systématiquement jeté à la poubelle le lendemain ».

En Algérie, le pain est un pilier essentiel de l'alimentation. Il est vendu partout, des boulangeries aux grandes surfaces, et distribué quotidiennement dans toutes les cantines scolaires et les restaurants d'entreprise. Malgré tout, une grande quantité de ce pain finit à la poubelle, partiellement entamé ou encore entier. On estime que chaque français jette 4,5kg de pain par an !

Hors, jeter une baguette de pain

revient au même que gaspiller l'eau d'un bain (soit environ 200L) ou laisser une lampe allumée pendant 24h. De nombreuses actions visant à réduire ce gâchis ont donc vu le jour dans toute la France. Les plus importantes en termes d'impact sont certainement les compositions appelées « gâchimètre », exposées dans les cantines scolaires pour faire prendre conscience aux élèves de la quantité de pain jeté chaque jour. Le pain destiné à la poubelle est ainsi récupéré par les équipes de cuisine durant un mois, puis exposé dans sa totalité dans l'entrée du réfectoire. D'autres actions comme la distribution de dépliants de recettes avec des restes de pain ont également été menées dans différentes

boulangeries.

Il existe de nombreuses astuces pour mieux conserver son pain et ainsi pouvoir le consommer encore plusieurs jours après son achat. Le mieux est de conserver son pain dans un sac en tissu sec ou dans une huche à pain. Pour le garder encore plus longtemps, il est possible de le conserver avec une branche de céleri ou un morceau de pomme. Par contre, il est préférable de ne pas le mettre au réfrigérateur et de ne le couper que lors de sa consommation immédiate, pour éviter son durcissement.

Si le durcissement d'une partie du pain est inévitable, il est toujours possible de le réutiliser différemment dans des recettes délicieuses. Le pain perdu est la

recette la plus connue et peut être réalisé sucré ou salé. D'autres astuces comme l'utilisation du pain dur en croûtons, en chapelure ou en farce à légumes sont aussi très utiles pour réutiliser le pain à moindre frais et sans aucun gaspillage. Et si vraiment le pain ne peut plus être consommé, il est toujours possible de le donner à des associations animalières ou de le composter !

De nombreuses informations sur les astuces de conservation du pain et les différentes recettes réalisables sont disponibles dans un livret explicatif publié par l'agglomération d'Annecy et intitulé Le pain, n'en perdez pas une miette.



Près de 110.000 tonnes de pains rassis récupérées à Alger depuis début 2019



Près de 110.000 tonnes de pain rassis ont été récupérées au cours des neuf (9) mois écoulés par l'entreprise de nettoyage Netcom au niveau de 26 communes de la capitale, a-t-on appris, lundi, auprès de cette entreprise.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de l'ouverture de la 4ème édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets "Revade 2019" au Palais des expositions, la chargée de la communication à Netcom, Nassima Yakoubi a affirmé que son entreprise avait procédé, au cours des neuf (9) premiers mois de 2019 (janvier à septembre), à la collecte de plus de 300.000 tonnes d'ordures ménagères et à la récupération de plus de 110.000 tonnes de pain rassis dans 26 communes relevant de son territoire de compétence.

Pour ce qui est des statistiques relatives aux opérations de tri sélectif, recyclage et de récupération, la même responsable a fait état de la collecte de plus de 1.500 tonnes de carton et de plus de 50 tonnes de plastique", ajoutant que durant cette opération, plus de 700 bennes destinées à la collecte du plastique et du carton ont été déployées dans différents endroits de la capitale.

Par ailleurs, l'entreprise Netcom a programmé, au niveau de son stand au 4e Revade, plusieurs activités de sensibilisation au profit des enfants en vue de leur inculquer une culture de l'environnement et leur prodiguer des conseils sur les modes de tri des déchets. Mme Yakoubi a rappelé, dans ce cadre, l'importance de généraliser le tri sélectif des déchets aux fins de l'exploitation dans le domaine du recyclage, étant "une source vitale et importante dans la concrétisation du développement économique et la création d'emplois au profit des jeunes".

Elle a mis en avant, en outre, l'expérience pionnière de son entreprise en matière d'énergie solaire, à travers l'équipement de son parc de camions à Bab El Oued en panneaux solaires, révélant que 13 autres parcs au niveau d'Alger seront dotés de cette technologie.

Organisée par la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI) en collaboration avec l'Agence nationale des déchets (AND) sous le thème "l'entrepreneuriat circulaire, un modèle économique d'avenir", la 4e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets "Revade 2019" vise à renforcer l'industrie de récupération et de valorisation des déchets en Algérie, selon le directeur général de l'AND, Karim Ouaman. Cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 10 octobre est un événement important dans le domaine de la gestion intégrée des déchets en Algérie visant à encourager la création d'entreprises activant en la matière et faire connaître les équipements et les technologies utilisées, a-t-il ajouté.

A la lumière des éditions précédentes, le Salon a "réussi" grâce à la participation de 6 pays étrangers à savoir la Chine, la Belgique, la Corée du Sud, l'Italie et le Cameroun.

Cette édition verra la promotion du partenariat à travers l'organisation de rencontres entre les opérateurs, a fait savoir le responsable, soulignant que les thèmes à aborder lors de ce salon seront liés à la promotion de l'entrepreneuriat circulaire.



"Zone de sécurité" en Syrie : Donald Trump ouvre la voie à la Turquie aux dépens des Kurdes

Le président des États-Unis Donald Trump a décidé d'abandonner le nord de la Syrie à son sort. Comme annoncé la veille par la Maison Blanche, les troupes américaines stationnées dans la zone frontalière avec la Turquie ont amorcé leur retrait, lundi 7 octobre, devant l'imminence d'une opération militaire turque à laquelle elles ne se s'opposent pas. Les responsables de l'administration américaine ont toutefois cherché lundi à se démarquer de toute opération militaire d'Ankara et à minimiser le départ des soldats américains déployés près de la frontière turque. Il ne s'agit ainsi que de 50 à 100 membres des forces spéciales qui sont "redéployés vers d'autres bases à l'intérieur de la Syrie", et en aucun cas d'un "retrait" généralisé.

La décision américaine pourrait sceller le sort des forces kurdes, sur lesquelles les États-Unis se sont notamment appuyés pour combattre, avec succès, l'organisation État islamique (OEI). Pour justifier son intervention militaire, qui "peut avoir lieu à tout moment", selon le président

turc Recep Tayyip Erdogan, Ankara affirme vouloir créer une "zone de sécurité" dans le nord de la Syrie afin de protéger sa frontière. La création de cette "zone de sécurité" était prévue depuis août, au terme d'un accord conclu entre Washington et Ankara, après plusieurs mois de négociations.

Concrètement, les Turcs exigent la création d'une zone tampon longue de 480 kilomètres et large d'une trentaine de kilomètres entre leur frontière et les territoires syriens situés à l'est du fleuve Euphrate, contrôlés par la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG). Considérés par la Turquie comme un "groupe terroriste" et une menace pour sa sécurité nationale, les YPG décomposent l'essentiel des Forces démocratiques syriennes (FDS). Cette alliance anti-jihadiste arabo-kurde, soutenue et armée jusqu'ici par Washington, comptait à ses côtés jusqu'à 2 000 militaires américains.

Dans le viseur d'Ankara

Les YPG et le PYD, principal parti kurde syrien, sont dans le viseur des autorités turques en

raison de leurs liens avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui mène une guérilla en Turquie depuis 1984.

"Assécher le marécage du terrorisme qui se trouve dans le nord de la Syrie est notre principale priorité", avait déclaré début août le président turc, déterminé à parvenir à ses fins. "Tant que les [zones contrôlées par les YPG] n'auront pas disparu, la Turquie ne se sentira pas en sécurité", a-t-il ajouté.

Un objectif affiché de longue date par Recep Tayyip Erdogan, qui, depuis 2016, a déjà ordonné deux offensives dans le nord de la Syrie, dont la dernière a permis début 2018 à ses troupes ainsi qu'à leurs supplétifs, des rebelles islamistes syriens, de mettre la main sur Afrin, l'un des trois cantons de la zone autonome kurde, qui correspond à la province syrienne de Hassaké.

"Depuis le début de la crise en Syrie, les Turcs ont eu une politique extrêmement claire, à savoir créer une zone tampon au sud de leur frontière de manière à s'assurer qu'il n'y ait pas à l'avenir des camps d'entraînement, des centres de recrutement

ou des stocks de munitions aux mains des Kurdes, qui pourraient bénéficier au PKK", expliquait en début d'année à France 24 Alexandre Vautravers, expert en stratégie militaire et professeur d'histoire et de relations internationales à Genève.

Les explications de notre correspondant en Turquie

Recep Tayyip Erdogan craint surtout que les Kurdes de Turquie ne s'inspirent de la région fédérale autonome baptisée Rojava, sorte d'embryon d'État instauré de facto par la minorité kurde de Syrie dans le nord et le nord-est du pays à la faveur du conflit syrien et du chaos qu'elle a engendré. Le chef d'État a affirmé à plusieurs reprises qu'il ne permettrait "jamais" l'établissement d'un État kurde en Syrie, aux portes de la Turquie. Le risque pour Erdogan ? Ce territoire jouxterait la région autonome du Kurdistan au nord de l'Irak, créant une continuité – et une unité – territoriale kurde, une idée intolérable pour Ankara.

Outre la neutralisation des forces kurdes et leurs aspirations auto-

nomistes, le président turc a également fait part de son intention de renvoyer dans cette "zone de sécurité" jusqu'à deux millions de réfugiés syriens, très majoritairement arabes et sunnites, vivant en Turquie.

Une manière pour Ankara de bousculer l'équilibre démographique de cette région, dans laquelle vivent, selon les experts, 2,5 millions d'habitants, dont un peu plus d'un million de Kurdes, surtout installés près de la frontière turque. "Si cette zone de sécurité peut être déclarée, nous pouvons réinstaller en toute confiance entre un et deux millions de réfugiés [...]", avait précisé Recep Tayyip Erdogan, lors de son discours prononcé en septembre, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ONU.

Interrogé par France 24 en janvier, Nur Mahmoud, porte-parole des YPG, avait mis en garde contre la terminologie appliquée à la future zone de sécurité. "Elle ne doit pas devenir un no man's land, cela serait très dangereux, servirait les intérêts nationalistes de la Turquie et engendrerait un nettoyage ethnique et un remplacement de population".

Manifestations meurtrières en Irak : le président appelle à "cesser l'escalade"

En Irak, le président Barham Saleh a appelé lundi 7 octobre à "cesser l'escalade" après six jours de manifestations et de violences ayant fait une centaine de morts et plus de 6 000 blessés, selon un dernier bilan officiel.

Accusant des "ennemis du peuple" d'être derrière ces pertes humaines, Barham Saleh a exhorté l'ensemble des forces politiques irakiennes à un "dialogue politique franc et total" sans "ingérence de l'étranger" pour satisfaire les demandes des

manifestants qui, a-t-il dit, ne sont "pas impossibles" à réaliser. Depuis le début du mouvement de contestation, le 1er octobre, les Irakiens sont dans la rue à Bagdad et dans des villes du Sud pour réclamer emplois, services publics et dénoncer la corruption.

Dans la nuit de dimanche à lundi à Sadr City, dans l'est de Bagdad, 13 personnes ont péri dans les heurts entre manifestants et forces de l'ordre, selon des sources médicales et policières. Lundi, le commandement mili-

taire a reconnu "un usage excessif de la force" et annoncé avoir "commencé à demander des comptes aux officiers qui ont commis ces erreurs".

Il faudra, a prévenu le président Saleh, mettre en place des mesures pour éviter "le recours à la force excessive", rappelant que les manifestations pacifiques étaient un "droit constitutionnel" et dénonçant les récentes attaques contre plusieurs médias à Bagdad.

L'Iran dénonce

un "complot"

Les autorités ont jusqu'à présent assuré s'en tenir aux "standards internationaux" et accusent des "tireurs non identifiés" de viser manifestants et forces de l'ordre. Les défenseurs des droits humains accusent eux les forces de l'ordre de tirer sur les manifestants.

Dans ce contexte de crise, le chef du Hachd al-Chaabi, puissante coalition paramilitaire dominée par des milices chiites proches de l'Iran, s'est dit "prêt" à intervenir

pour empêcher "un coup d'État ou une rébellion", si le gouvernement le lui ordonnait. Peu avant, l'Iran, pays voisin et allié, avait dénoncé un "complot" et prévenu qu'il avait "échoué".

Le mouvement de contestation intervient alors que des milliers de marcheurs irakiens et iraniens ont entamé le grand pèlerinage chiite annuel vers le tombeau de l'imam Hussein à Kerbala, au sud de Bagdad, qui doit culminer le 17 octobre avec les célébrations d'Arbaïn.

Brexit : Merkel avertit Londres qu'un accord est très "improbable"

Les négociations sur le Brexit entre Londres et les Européens semblaient au bord de la rupture mardi 8 octobre, à un peu plus de trois semaines de sa date prévue, Bruxelles accusant le Premier ministre britannique, Boris Johnson, de jouer avec "l'avenir de l'Europe".

Les Européens ont donné jusqu'à la fin de la semaine au gouvernement britannique pour leur présenter un compromis acceptable et arriver à une séparation à l'amiable le 31 octobre, après 46 ans de vie commune.

Sans attendre cette échéance, les deux parties ne cachent pas leur pessimisme. Après un entretien téléphonique matinal mardi entre le dirigeant conservateur et Angela Merkel, une source à Downing Street a jugé un accord "pratiquement impossible".

La chancelière allemande a, selon cette source, averti mardi le Premier ministre britannique qu'un accord sur le Brexit s'annonçait "extrêmement improbable" faute de nouvelles propositions de Londres sur l'Irlande.

L'entretien téléphonique entre les deux dirigeants a eu lieu alors que de difficiles négociations se tiennent à Bruxelles pour éviter un "no deal" le 31 octobre, sur la base d'un projet présenté mercredi dernier par Boris Johnson.

Vu la teneur de l'entretien, un accord est pour Downing Street "pratiquement impossible", selon cette source. Interrogé par l'AFP, le gouvernement allemand s'est refusé à tout commentaire sur le contenu de la conversation.

Le président du conseil européen, le Polonais Donald Tusk, a accusé quant à lui mardi le Premier ministre britannique Boris Johnson de jouer avec "l'avenir de l'Europe" avec un "stupide jeu de reproches" sur les responsabilités d'un échec des négociations sur le Brexit.

Projet insuffisant pour convaincre

Selon une source européenne à Bruxelles, "rien n'a bougé" lors de négociations lundi, et les "modifications" apportées par Londres pour l'instant "ne changent pas grand chose". En l'état, le projet de Londres n'est "pas encore suffisant pour convaincre" Bruxelles et "à ce rythme là on voit mal comment on pourrait être prêt pour le Conseil" européen des 17 et 18 octobre, a indiqué une autre source.

Boris Johnson joue avec la loi

Arrivé au pouvoir fin juillet, Boris Johnson s'est engagé à sortir le Royaume-Uni de l'UE à tout prix le 31 octobre, après deux précédents reports. Il a tenu cette promesse en ignorant une loi le contraignant à demander un délai si aucun accord n'est trouvé d'ici au 19 octobre, juste après un sommet européen présenté comme celui de la dernière chance.

En attendant, les spéculations vont bon train au Royaume-Uni sur la volonté du dirigeant de contourner le texte de loi, qu'il s'est pourtant engagé à respecter, en exploitant une éventuelle faille ou en demandant à un État membre de l'UE d'opposer son veto à un report.

Le Nobel de physique décerné aux astrophysiciens James Peebles, Michel Mayor et Didier Queloz

Trois astrophysiciens ont reçu mardi le prix Nobel de physique décerné par le prestigieux comité suédois : le Canado-Américain James Peebles et les Suisses Michel Mayor et Didier Queloz.

Trois éminents cosmologues sont récompensés du prix Nobel de physique 2019. Le prix va "pour moitié à James Peebles pour des découvertes théoriques en cosmologie physique et pour l'autre moitié conjointement à Michel Mayor et Didier Queloz pour la découverte d'une exoplanète en orbite autour d'une étoile de type solaire", a annoncé Göran Hansson, secrétaire général de l'Académie royale des sciences de Suède.

"Les lauréats de cette année ont transformé nos idées sur le cosmos", a en outre noté l'Académie. Le cadre théorique développé sur vingt ans par l'Américain James Peebles sur le cosmos et ses milliards de galaxies constitue "les fondations de notre compréhension moderne de l'histoire de l'univers", précise l'Académie. Les Suisses Michel Mayor et Di-

der Queloz, de l'Observatoire de Genève, sont récompensés pour avoir découvert en 1995 la première exoplanète en orbite autour d'une étoile comparable à notre Soleil – une planète située hors de notre système solaire –, baptisée 51 Pegasi.

Le prix Nobel de physique est le deuxième prix de la saison des Nobel, qui se poursuivra mercredi avec le prix de chimie.

THE NOBEL PRIZE
IN PHYSICS 2019



Dans la lucarne : Une compétition très prisée

Lex-Ligue des champions arabe a repris, il y a déjà deux saisons, sous une nouvelle formule. Ce qui attire d'emblée, c'est l'intérêt que la plupart des clubs lui accorde, que ce soit dans les pays du Golfe ou au Maghreb. On avait alors parlé de sa non-reconnaissance par la FIFA. A ses débuts, et avant le retrait presque brutal de son sponsor majeur, c'est notre représentant, l'ESS, qui avait gagné à plusieurs reprises cette compétition, notamment sous la coupe de Rabah Saâdane. Ne voulant d'aucune façon qu'elle «meurt», les grands dirigeants arabes ont tout mis en œuvre pour qu'elle reprenne encore plus forte. Ses dirigeants en Arabie saoudite, plus particulièrement, ont mis le doigt sur la chose qui peut intéresser en premier lieu tout le monde. Le côté financier est le meilleur des moyens d'intéressement. Là, il faut dire qu'ils ont mis le paquet en «écrasant», financièrement parlant, la Ligue des champions d'Afrique et le 1,5 millions de dollars accordé au vainqueur. Là, on a voulu faire fort et cela a marché avec

les 6 millions de dollars qu'empochera le lauréat de cette Coupe arabe des champions. On peut même dire que les clubs se bousculent au portillon pour se frayer un chemin parmi les heureux participants. Pour la présente édition, l'Algérie, en huitième de finale, n'a qu'un seul représentant, le MC Alger qui s'était qualifié au tour précédent face à la formation de Dhofar (Oman (1 à 0 t 1à1)). L'autre représentant algérien, la JS Saoura, a été éliminée par la formation d'Arabie saoudite en aller et retour. Ce qui renseigne un peu sur la qualité de cette compétition et aussi la participation des «grosses pointures», du Maghreb, du Golfe et du «Cham». Les clubs marocains comme le Raja et le WA Casablanca seront là. D'ailleurs, suite à l'opération du tirage au sort qui a eu lieu à Ryadh (Arabie saoudite) les deux clubs marocains seront opposés dans un derby qui fait, d'ores et déjà, des «vagues». Les Tunisiens de l'ES Tunis veulent profiter de cette opportunité qui leur est offerte pour engranger une somme pour le moins bien «rondelette». Les



Mouloudéens accordent une grande importance à ce challenge assez lucratif au demeurant, auront devant eux «l'ombrageuse» formation «d'El Kowaar El Djaouia» d'Irak.

La manche aller se déroulera à Karbala et le retour au stade 5-Juillet. On souhaite que les frictions et autres sensibilités qu'on

a pu voir il y a plusieurs mois entre cette équipe et la formation usmiste soient tassées et oubliées définitivement. Que le sport sorte grandi de cette confrontation entre deux pays frères que l'histoire, la religion et les us et coutumes unissent fortement depuis longtemps.

Le MCA, cependant, aura une très belle carte à jouer pour ac-

céder, inchallah, en quart de finale. Tout reste possible, surtout avec le retour d'un certain Djabbou. Tous les fans de ce club et aussi Algériens sont persuadés que les poulains de Casoni sont capables de forcer le destin en respectant scrupuleusement l'éthique sportive.

Avec cinq matchs nuls, une défaite et une victoire : L'ASAM, l'équipe la plus accrocheuse du championnat

LASAM confirme match après match le haut de son talent et mérite le titre d'équipe « accrocheuse » sept journées après le début de championnat Ligue 1. Récoltant huit points en sept matchs, avec notamment une défaite face au MCO, une défaite contre le cours du jeu face au tenant du titre l'USMA, et cinq matchs nuls, notamment en déplacement face au NAHD, le CABBA et le MCA, les protégés d'Azzedine Ait Djoudi se retrouvent à la huitième

place du classement avec six matchs sans défaite.

Les Scorpions ont imposé leur jeu face au NAHD dimanche soir à Alger, et ce, face aux intentions des Nahdistes de remporter ce match après le déclin face à l'entente (4-3) dans l'un des meilleurs matchs du championnat cette saison. Ils ont été tenus en échec difficilement face à l'USMA sur le score de (3-2), et ils ont failli battre le MCA au stade 05-Juillet devant 50.000 spectateurs lors de la première

journée.

Même si l'effectif a été plus ou moins critiqué par les supporters en avant-saison, les Scorpions s'en sortent plutôt bien et confirment match après match qu'ils auront leur mot à dire cette saison.

Rencontré à l'issue du match opposant son équipe au NAHD, le portier Abderrahmane Boulouf a précisé que ses coéquipiers sont conscients des enjeux actuels, tout en précisant que cette date FIFA permettrait à l'équipe de

préparer dans la sérénité les prochaines échéances. «La prestation face au NAHD a été convaincante, on s'est créé plusieurs occasions et c'est un signe de bonne santé du moment qu'on impose notre jeu à l'extérieur et qu'on glane des points. Nous avons été tenus en échec à deux reprises à domicile, ce qui nous laisse à la moitié du tableau. Nous travaillerons davantage pour préparer les matchs prochains», a-t-il fait savoir.



Football : l'Olympique de Marseille lance son école en Algérie

L'Olympique de Marseille, a ouvert sa première école "OM school" de football en Algérie, au niveau du Complexe "Foot Five" de Staouéli (Alger), ont annoncé les organisateurs, mardi à Alger.

"L'Olympique de Marseille a toujours eu des relations privilégiées et intimes avec l'Algérie. Une des choses qui nous intéressent le plus, et d'être en contact avec la jeunesse algérienne. Nous estimons que notre vrai public

c'est les enfants et les adolescents. Ouvrir cette école à Alger, c'est vraiment très symbolique et ça prouve notre engagement envers l'Algérie qui est un pays moteur en football. Pour nous, l'Afrique du nord est devenue une

priorité et on veut réaliser des choses concrètes et qui dures", a indiqué le directeur général du club français, Laurent Colette, lors d'une conférence de presse à Alger.

"Ce ne sera pas un programme

d'élite mais on espère accueillir beaucoup d'enfants qui veulent jouer et apprendre le football. Le but n'est pas de rechercher la pièce rare mais de permettre aux jeunes de se frotter à une éducation footballistique et humaine

complète", a-t-il ajouté.

Pour sa part, l'ancien joueur de l'équipe de France, Basile Boli, actuellement ambassadeur de l'OM, s'est dit "heureux" de voir le lancement de la première école de l'OM en Algérie.

Sport: le soutien d'Interpol dans la lutte contre la triche donnera de meilleurs résultats

Le soutien d'Interpol aux pays membres dans leur combat contre la corruption et les différentes formes de triche dans le domaine du sport permettra de "lutter plus efficacement contre ce fléau" et d'obtenir de "meilleurs résultats à l'avenir" a soutenu mardi à Alger le président du Comité olympique et sportif algérien, Mustapha Berraf.

"Jusqu'à-là, lorsqu'ils commettaient un délit, les athlètes et les différents acteurs qui actent dans le domaine du sport étaient jugés comme tels, c'est-à-dire comme des sportifs. C'est pour cela qu'ils échappaient d'une suspension d'ordre sportif, sans poursuites judiciaires, car cette autorité n'était pas compétente en ce qui les concerne. Mais cela va changer avec les dispositions qui seront prises prochainement, car désormais, ils ne pourront plus y échapper", a assuré Berraf lors d'un point de presse, animé à l'Ecole de

police Ali Tounsi de Châteauneuf, en marge d'un atelier national sur l'intégrité dans le sport.

Le Comité international Olympique (CIO) et Interpol œuvrent en effet à l'élaboration d'un programme conjoint, pour le renforcement des capacités en matière de lutte contre la criminalité dans le domaine du sport, notamment, en ce qui concerne la manipulation des compétitions.

Ce programme est destiné à toutes les parties prenantes au sein des services chargés de l'application de la loi, des organisations sportives et des opérateurs et régulateurs de paris sportifs.

Un partenariat qui assure le renforcement des capacités, à travers divers formations et intègre ces parties prenantes au sein d'un réseau mondial de lutte contre la manipulation des compétitions.

Dahmoune : "L'Etat algérien soutien à 100% le projet d'Interpol et du CIO"

L'Etat algérien "soutien à 100%" le projet d'Interpol et du Comité international olympique (CIO) dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de triche dans le domaine du sport, a assuré mardi à Alger le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Salah-Eddine Dahmoune. Le ministre a regretté que des pratiques frauduleuses aient touché même le sport : un domaine censé être propre, et qui véhicule des valeurs nobles, comme le respect, la compétition loyale et le fair-play. "L'Etat algérien adhère parfaitement à ce projet de lutte, aussi bien contre la corruption que le dopage", a ajouté Dahmoune, assurant qu'outre l'amélioration des moyens techniques, notamment pour la police scientifique et les services de contrôle antidopage, "l'Etat compte in-

vestir également dans le facteur humain, à travers des ateliers et des séminaires, pour former de meilleurs cadres, capables de travailler plus efficacement".

Le ministre a prononcé son allocution à l'Ecole de police Ali Tounsi de Châteauneuf, à l'occasion d'un atelier national sur l'intégrité dans le sport, marqué par la présence de plusieurs cadres de la Direction Générale de la sûreté nationale (DGSN), de la Gendarmerie Nationale (CGN), du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), du Comité olympique et sportif algérien (COA), ainsi que des magistrats.

Un atelier formatif sur l'intégrité dans le sport, qui s'étale sur les journées, mardi et mercredi et qui porte notamment sur les menaces pouvant résulter de la manipulation de rencontres et de compétitions sportives.

PSG : Icardi au cœur d'une incroyable opération ?

Leonardo et le Paris Saint-Germain pourraient bien se faire berner pour Mauro Icardi, prêté par l'Inter jusqu'à la fin de la saison. Arrivé cet été, Mauro Icardi semble peu à peu trouver sa place au Paris Saint-Germain. La blessure d'Edinson Cavani à la hanche lui a donné l'occasion de se montrer et il compte actuellement deux buts en quatre rencontres avec le PSG, toutes compétitions confondues. Leonardo pourrait décider de lever l'option d'achat présente dans son contrat avant juin prochain, à moins que l'Inter ne lui joue un mauvais tour...

L'Inter et la Juventus pourraient berner le PSG pour Icardi !

D'après les informations de Cal-

ciomercato.it, l'Inter serait actuellement à la recherche d'un attaquant pouvant épauler Romelu Lukaku, en plus de Lautaro Martinez. Une des pistes étudiées par les Nerazzurri mènerait à Mario Mandzukic, qui n'a pas disputé la moindre minute de jeu avec la Juventus cette saison et qui devrait vraisemblablement faire ses valises cet hiver. Le portail transalpin explique ainsi que La Vieille Dame serait disposée à laisser filer le Croate vers Milan, mais seulement en échange d'un montant de 15M€ et d'une option prioritaire par rapport au Paris Saint-Germain sur Mauro Icardi. Autrement dit, les Bianconeri pourraient supplanter l'accord actuellement en vigueur entre le PSG et le club milanais pour l'Argentin.



Formule 1 : Ferrari affiche ses ambitions avant le Grand Prix du Japon



Le patron de Ferrari, Mattia Binotto a déclaré que l'objectif de l'écurie était d'atteindre une cinquième pôle position de suite afin d'être le plus performant possible à Suzuka. Malgré les récentes tensions entre Charles Leclerc et Sebastian Vettel, on ne perd pas le nord chez Ferrari. Avec quatre pôles positions de suite et 3 victoires lors des 4 derniers Grands Prix, l'écurie italienne a prouvé aux observateurs de la Formule 1, qu'elle était capable de rivaliser avec les Mercedes de Lewis Hamilton et Valtteri Bottas. Et les dirigeants de la Scuderia aimeraient poursuivre sur cette bonne lancée.

La pôle position en ligne de mire

En pleine préparation des qualifications pour le Grand Prix du Japon, le patron de Ferrari, Mattia Binotto, s'est exprimé sur les objectifs de son écurie à Suzuka : « Notre niveau de performance était bon à Sochi, ce qui nous a permis de remporter notre quatrième pôle consécutive, mais nous savons que pour être en première ligne au Japon, chaque aspect de notre travail doit être parfait. C'est ainsi que nous allons aborder la course à Suzuka, en essayant d'extraire toutes les performances disponibles du package de la voiture. Si nous pouvons le faire, nous espérons pouvoir être aussi compétitifs que lors des dernières courses, d'autant que Sebastian et Charles adorent ce circuit », des propos rapportés par F1 Only.

Malaise : Cette révélation qui se précise sur l'intégration de Neymar !



Recruté par le PSG en 2017, Neymar ne parle toujours pas couramment le français, et l'international brésilien ne se précipiterait pas pour régler ce problème. Déterminé à quitter le PSG cet été, Neymar est finalement resté du côté du Parc des Princes. Pris en grippe par une partie des supporters parisiens au début de la saison, l'international brésilien semble être en train d'inverser la tendance, comme en témoigne la célébration du Parc des Princes lors de son but face à Angers (4-0) samedi. En interne, le joueur serait également plus épanoui selon les informations d'UOL, grâce aux dernières recrues hispaniques lui permettant de s'exprimer en espagnol dans les vestiaires. Il faut dire que Neymar ne s'est pas activé pour arranger cette situa-

tion.

Neymar n'aurait pas pris de cours de français

Alors qu'un média espagnol assurait dernièrement que Neymar prenait des cours de français pour parfaire son adaptation au sein du PSG, il n'en serait rien d'après UOL. Contrairement à Thiago Silva et Marquinhos lors de leur arrivée, Neymar n'a pris aucun cours et comptait ces derniers mois sur ses deux compatriotes pour participer aux discussions avec le groupe qui se pratiquaient en français. Toutefois, Neymar comprend de mieux en mieux la langue de Molière, et l'arrivée des dernières recrues estivales ne ferait qu'améliorer la situation de l'ancien du Barça en interne.

APS

OL : Aulas aurait déjà ses deux favoris pour la succession de Sylvinho !

Alors que l'Olympique Lyonnais a décidé de se séparer des services de Sylvinho, Jean-Michel Aulas aurait identifié ses deux priorités pour son banc de touche. La défaite dans le derby était celle de trop pour Sylvinho. Le technicien brésilien a effectivement été démis de ses fonctions lundi soir au lendemain de la défaite contre l'ASSE (0-1). « L'OL a décidé de mettre en

œuvre une procédure pouvant aboutir à la rupture du contrat de travail de Monsieur Sylvio Mendes Campo Júnior », précise le communiqué des Gones. Et Jean-Michel Aulas ne perd pas de temps afin de se mettre en quête de son nouvel entraîneur.

Aulas veut Blanc ou Garde

Et selon les informations du Progrès, deux noms se dégagent très sérieusement pour prendre

la succession de Sylvinho : Laurent Blanc et Rémi Garde. Deux entraîneurs qui présentent l'avantage d'être libres de tout contrat. D'après le quotidien, le nom de l'ancien entraîneur du PSG « revient avec force » à l'OL tandis que le second nommé, passé par le banc lyonnais entre 2011 et 2014, est toujours très apprécié par Jean-Michel Aulas. Reste à savoir qui sera l'heureux élu.



Barcelone - Polémique : La sortie surréaliste de Messi pour défendre Dembélé !

Contre le FC Séville, Ousmane Dembélé a été expulsé pour avoir prononcé des critiques à l'égard de l'arbitre de la rencontre, Matheu Lahoz. Lionel Messi a immédiatement tenté de défendre son coéquipier. À sa manière... Ousmane Dembélé a encore fait parler de lui. Lors de la victoire

contre le FC Séville (4-0), le Français s'est distingué en inscrivant un but, mais surtout en se faisant expulser en toute fin de match. La raison ? L'arbitre de la rencontre, Mateu Lahoz, l'a expliqué dans son rapport que le journal AS s'était procuré : « À la minute 87, le joueur (11) Dembele Ousmane a été expulsé pour la raison sui-

vante : il s'est adressé à moi en ces termes : "Très mauvais, tu es très mauvais" en faisant des gestes avec les bras à une courte distance de moi. »

« Il ne sait pas parler ! Il ne sait pas parler ! »

Et pourtant, Lionel Messi a bien essayé de défendre Ousmane

Dembélé en allant parler à l'arbitre et en avançant des arguments surprenants. En effet, sur des images captées par les caméras de Movistar, chaîne de télévision espagnole, on aperçoit le quintuple Ballon d'Or, en bon capitaine, aller parler à Mateu Lahoz et lui demander ce qu'Ousmane Dembélé lui a dit. L'arbitre de la ren-

contre lui répète alors que les mots du Français, ce a quoi rétorque Lionel Messi : « Il ne sait pas parler ! Il ne sait pas parler ! » La Pulga faisant référence au mauvais niveau d'espagnol de Dembélé. Mais l'argument n'a visiblement pas été convaincant, et l'ancien Rennais risque une grosse suspension...

Education des enfants : quelle place pour les grands-parents ?

Qui d'entre nous ne garde pas en mémoire tous ces beaux moments passés avec les grands-parents ou encore leurs petits gestes d'affection, d'attachement émotionnel, de complicité et le sens du devoir et de la responsabilité ?

Les grands-pères et les grands-mères, en fait, qui s'occupaient, nous encourageaient, réprimandaient aussi, quand il le fallait, ont de tout temps joué un rôle déterminant dans l'éducation de leurs petits-enfants. La relation entre ces derniers, le papy, la mamy et l'enfant est fusionnelle. Elle s'inscrit même chez-nous, dans le prolongement familial, après les parents, assurant une mission complémentaire à celle du père et de la mère certes, mais importante dans l'éducation des bambins. Aujourd'hui, la société algérienne a beaucoup évolué et la cellule familiale n'est plus la même avec le processus de mutation qu'elle a subi et le rôle des grands parents s'est vu, du coup, réduire de plus en plus. La structure familiale traditionnelle s'est métamorphosée ces dernières années, subissant ainsi un véritable bouleversement social, avec l'émergence de l'individualisation et la perte de pertinence des valeurs et des traditions. La «grande famille», ce terme qui faisait allusion, autrefois, à cette complémentarité entre tous les membres de la famille, a disparu



et les petits-fils et filles voient de moins en moins leurs grands-parents, avec le rythme de vie accéléré des parents, pour ne garder de cette relation qu'un vague souvenir qui tient à un fil, difficilement entretenu, par des rencontres familiales de plus en plus espacées. L'éducation des enfants a bel et bien changé et les parents refusent tout bonnement l'implication de leurs parents dans l'éducation des rejetons. Pis encore, cette tâche de veiller et d'éduquer aussi les enfants est confiée et à des personnes, très souvent hors du cir-

cuit familial. Les nounous viennent en effet s'approprier ce rôle classique confié autrefois aux grands parents, après le père et la mère.

Aujourd'hui, les conséquences de cette rupture avec ce maillon important de la chaîne familiale sont palpables chez beaucoup d'enfants, peu disciplinés, individualistes et irrespectueux des bonnes valeurs, sans parler des traumatismes psychologiques que font subir certaines nourrices aux bambins.

De nos jours, confier son enfant à sa belle mère ne tente pas beau-

coup de femmes qui confient leurs bébés plutôt aux nourrices, quitte à courir des dizaines de kilomètres pour les y déposer. Plus que ça, le fait de se passer des louables services des grands-parents pour éduquer les bambins fait partie de nos mœurs, ne cessant de grandir, à même de rompre les passerelles reliant les enfants à leurs grands-parents, avec les fervents défenseurs de la nouvelle «option» très en vogue qu'est de renoncer carrément à une quelconque implication du papy et de la mamy dans l'éducation des

mômes. Sur cette question, Lynda, une jeune maman est formelle : «Je préfère confier mes enfants à une nourrice même si cela engendre des dépenses et frais supplémentaires. Ma belle mère étant une femme trop rigide», dira-t-elle. Et d'ajouter, qu'avec la mère de son mari tout ne baigne pas dans l'huile et qu'elle entretient des relations plus ou moins tendues avec cette dernière, étant l'épouse de son fils aîné qui a choisi de vivre en couple, hors de la maison familiale.

L'Algérie doit revoir sa stratégie en matière de lutte contre la rage

L'Algérie doit impérativement développer sa stratégie de lutte contre la rage, en stérilisant et en vaccinant les chiens errants afin d'atteindre l'objectif "zéro cas" d'ici quelques années, a recommandé lundi à Alger le professeur vétérinaire Rachid Bouguedour.

Il s'exprimait lors du Forum Maghrébin de médecine vétérinaire et des productions animales organisé à la veille de la tenue du Salon international de l'élevage et de l'agroéquipement SIPSA-FILAHA 2019 au palais des expositions d'Alger sous le thème "Pour une agriculture intelligente, face au défi d'une sécurité alimentaire et sanitaire durable", "Une maladie ancestrale, mais elle est endémique en Algérie comme dans tout les pays de l'Afrique du Nord" a prévenu M. Bouguedour lors de sa communication portant sur la santé publique vétérinaire, présentée à l'ouverture de ce Forum regroupant plusieurs experts nationaux et étrangers spécialisés dans le secteur de la santé vétérinaire.

Se référant aux statistiques de l'OMS, il a affirmé que des cas de rages humaines sont enregistrés chaque année "même si en en parle pas beaucoup".

"Rien que pour l'année 2018, l'Algérie a enregistré 22 cas humains touchés par le virus de la rage et 510 cas animaux atteints par le virus", a-t-il déclaré.

Pour cet ancien directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture, l'abattage des chiens errants n'est pas une solution car, a-t-il dit "cela ne sert à rien de tuer un chien errant car il sera rapidement remplacé par d'autres", a-t-il argué, en assurant que la solution serait plutôt de faire baisser la population canine en les stérilisant.

"On doit les capturer, les stériliser, les vacciner et les relâcher dans la nature. D'autant plus que la vie d'un chien errant est très courte", a-t-il insisté.

Il a ajouté que cette forme de lutte pré-

ventive contre la rage, qui est peu coûteuse par rapport aux traitements des cas atteints, a fait ses preuves en Tunisie, au Kenya mais également au pays d'Amérique du sud.

"Les opérations de vaccination se font dans de petits centres par des étudiants en médecine vétérinaire ce qui permet au pays de prévenir ce virus redoutable et au futurs vétérinaires de s'entraîner à l'exercice de leur profession", a-t-il ajouté.

En tant que représentant de l'Organisation mondiale de la santé animal pour l'Afrique du Nord, M. Bouguedour, a assuré sa disponibilité d'aider l'Algérie dans ce sens à travers la formation du personnel et l'apport de vaccins.

Il a rappelé par ailleurs que l'OMS a fixé avec la FAO d'atteindre l'objectif de 0 cas humain de rage d'ici 2030 à l'échelle mondiale.

"Je reste convaincu que l'Algérie est capable de réaliser cet objectif", a-t-il assuré. Outre la vaccination du chien errant qui reste le principal vecteur de la propagation du virus, cet expert évoque également la question des ordures ménagères qui aggrave le problème. Dans ce sens, il a interpellé les collectivités locales à coordonner leur travail avec tous les services concernés pour une meilleure gestion des déchets.



des écoliers réunis pour une journée de sensibilisation contre la pollution plastique



Une journée de sensibilisation contre le plastique réunissant des écoliers pour la collecte de plastique au niveau de l'aire des Sablettes a été organisée mardi à Alger par le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE).

Au cours de cette Journée, une vingtaine d'écoliers de l'établissement primaire de la commune de Bab El Oued "Farida Sahnoun" ont participé à la collecte de déchets plastiques au niveau de l'aire des Sablettes encadrés par les membres du CNFE.

Munis de sacs-poubelles verts, les écoliers enthousiastes, ont enfilés des gants de protection et se sont empressés de récupérer différents déchets en plastique, principalement des bouteilles éparpillées au niveau de l'aire de repos.

Les membres du CNFE ont expliqué lors de cette Journée les différents méfaits du plastique sur l'environnement aux élèves. Ils ont par la suite offert plusieurs cadeaux aux participants au terme de cette initiative de sensibilisation.

Pour rappel, cette Journée intervient dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre la pollution plastique du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, sous le slogan "Tous et toutes contre la pollution plas-

tique", qui se déroule du 21 septembre au 21 octobre en cours, a fait savoir la chargée de communication du CNFE, Rania Abdoun.

"Il s'agit de la troisième Journée de sensibilisation. Dans le cadre de cette campagne, nous avons organisé quatre (4) Journées de sensibilisation dans la wilaya d'Alger, la première s'est tenue au niveau de la forêt du "5 juillet" à Ben Aknoun", a indiqué la même responsable, précisant que ces Journées sont organisées en collaboration avec des établissements primaires et une association "Les enfants de la lune".

"Le principe de cette association est de récupérer les déchets plastiques pour les transférer vers des centres de recyclages. Ces derniers rémunèrent l'association pour le plastique récupéré puis l'association réalise des dons au profit des enfants grâce à ce revenu", explique Mlle Abdoun.

La deuxième Journée de sensibilisation s'est déroulée au niveau du centre commerciale Ardis. La dernière journée de cette campagne sera bientôt organisée au sein du CNFE avec la participation d'écoliers et de la même association.

D'autres actions sont organisées au niveau des démembrements du CNFE au niveau de plusieurs wilayas du pays.

Rentrée scolaire : comment aider un enfant anxieux

Le retour à l'école, ou la première rentrée, peut être un événement difficile à vivre pour certains enfants. Aidez-le à franchir ce cap en lui posant les bonnes questions, en l'écoutant, et en travaillant avec lui pour trouver des solutions adaptées à son quotidien. Un peu comme nous, quand nous devons reprendre le travail après les vacances, ou quand nous devons vivre un changement important dans notre vie. Heureusement, il existe des moyens d'aider votre enfant à comprendre ce qu'il ressent, et à gérer ce sentiment de façon sereine.

Identifier le problème

Les enfants de l'école primaire ont tendance à s'adresser plus facilement à leurs parents pour obtenir des informations. Ils peuvent même s'exprimer très clairement, en déclarant "Je ne veux pas y aller !". Plus ils vieillissent, plus ils commencent à se renfermer, devenant parfois méchants et maussades. Dans d'autres cas, le stress se manifeste physiquement, via des maux de ventre, une agitation, ou un comportement non social. En tant que parent, nous avons tendance à penser qu'il s'agit d'un caprice. Pourtant, il s'agit d'un signal que



leur niveau de stress a augmenté et qu'ils n'arrivent pas à y faire face.

Poser des questions

Si vous remarquez cette tendance, commencez à poser des questions. Les enfants anxieux ont tendance à enfouir leurs émotions, et notre travail consiste à essayer de les ouvrir pour qu'ils expriment leurs peurs. Lancez la conversation en demandant plus de détails sur les raisons de son comportement. Et surtout, laissez l'enfant parler.

Ne le coupez pas pour lui donner des conseils ou pour le juger. Vous pourriez le décourager et le pousser à s'enfermer encore plus.

Aider à comprendre

L'une des choses les plus importantes que vous pouvez faire pour aider votre enfant à gérer ses sentiments est de lui expliquer pourquoi il se sent ainsi. Vous pouvez même les aider à visualiser grâce à un dessin. Une forme en spirale peut représenter le stress, et l'anxiété qui s'ag-

grave de plus en plus. De cette façon, ils peuvent comprendre pourquoi il est important de sortir de cette spirale.

Travailler ensemble

Tous les enfants ne réagissent pas de la même façon aux exercices d'apaisement. Vous devez donc travailler avec eux pour trouver quelque chose qui les aide, dans le cadre de leur journée scolaire. Le but est de ne pas rajouter du stress supplémentaire en lui indiquant une astuce impossible ou difficile à appliquer. Par exem-

ple, certaines écoles sont strictes par rapport aux passages aux toilettes. Il est donc contre-productif de conseiller à votre enfant de s'y enfermer régulièrement pour se calmer. Voici quelques autres astuces : mâcher un chewing-gum (si c'est accepté) en se concentrant sur chaque morsure, pratiquer des techniques de respiration, dessiner quelque chose sur son cahier, ou enlever ses chaussures (si c'est accepté) pour poser ses pieds sur le sol et s'y ancrer

Mycoses des pieds : toutes les solutions pour en venir à bout

L'été est synonyme de baignades rafraîchissantes : à la piscine, à la mer ou dans une bassine en plastique dans la salle de bain. Mais l'humidité apporte également son lot de désagréments, comme les mycoses des pieds ou des ongles. Cette infection est causée par des champignons ou des levures parasites qui se localisent principalement sur la peau des orteils.

Comment les éviter

Pour limiter les risques de mycoses des pieds, privilégiez les chaussettes en coton, veillez à toujours bien sécher vos pieds et à les laisser à l'air libre le plus longtemps possible. A la piscine et à la salle de sport, portez toujours des tongs dans les douches communes, et essayez de fuir sauna et hammam si vous savez que vous êtes prédisposé aux mycoses.

Comment les traiter

Si malgré ces précautions vous pensez avoir

une mycose, consultez un médecin. Un prélèvement en laboratoire de mycologie est essentiel afin de vérifier que vous ne souffrez pas d'autres maladies comme l'eczéma ou le psoriasis. Votre médecin choisira ensuite le traitement le plus adapté.

Des solutions naturelles

Bien que les professionnels de santé prescrivent le plus souvent des crèmes antimycosiques à appliquer pendant trois à six semaines, il existe également des traitements naturels pour soulager les symptômes. Le bain de pieds au bicarbonate de soude, par exemple, est très efficace. Pour cela, diluez quatre cuillères à soupe de poudre de bicarbonate dans un litre d'eau tiède, plongez-y vos pieds pendant 15 minutes, puis séchez-les soigneusement. Vous pouvez remplacer le bicarbonate par une cuillère à soupe de gros sel si vous préférez.

La noix de coco est-elle vraiment un aliment healthy ?



Faut-il succomber à la folie de la noix de coco ? Pulpe, huile, crème, lait... Ce fruit exotique est la nouvelle star de la healthy food. Est-elle vraiment une alliée santé ou une énième tendance culinaire ? Qu'en est-il de son apport calorique ? Comment la cuisiner ? Décryptage de

la noix de coco sous toutes ses formes. Impossible d'y échapper ! La noix de coco et ses dérivés (farine, huile, lait...) sont partout, en grande partie grâce à l'explosion des régimes sans gluten, sans lactose et sans sucre et à la tendance des produits exotiques.

Six remèdes anti-ballonnements

Le stress, une digestion perturbée, un repas trop copieux sont souvent à l'origine de ballonnements désagréables. On peut heureusement apaiser rapidement cet inconfort intestinal. Le point sur les solutions à base de charbon végétal, de siméticone, d'enzymes digestives, ou de plantes... qui agissent contre le ventre gonflé.

Différentes solutions peuvent être proposées selon que les ballonnements s'accompagnent ou non de flatulences, de somnolence...

Le charbon végétal fixe les gaz et les toxines. Contre les ballonnements, on l'emploie à des doses de 500 mg à 1 g par prise. Comme il peut entraver l'absorption de certaines molécules, il est recommandé de le prendre à au moins 2 heures de distance

de tout autre traitement.

Ballonnements associés à des lourdeurs : on mise sur les plantes

On ressent une impression de pesanteur et de somnolence après le repas comme s'il avait été trop copieux... ce qui n'est pas toujours le cas ! On se tourne alors vers les plantes à visée digestive dont certaines, dites carminatives, limitent également la formation de gaz gastriques et intestinaux. Incontournable, le fenouil, dont l'usage pour soulager les ballonnements et les lourdeurs est reconnu par l'Agence européenne du médicament et l'OMS, mais aussi la coriandre, le cumin, l'anis vert ou encore la badiane (anis étoilé).

Contre les troubles digestifs, l'huile essentielle de menthe poivrée

Traditionnellement utilisée dans

les troubles digestifs associés à des ballonnements et/ou à des douleurs abdominales légères, l'huile essentielle de menthe poivrée est antispasmodique et stimule les sécrétions biliaires. Elle est déconseillée au cours de la grossesse et de l'allaitement et ne s'utilise pas en automédication avant 8 ans ni en cas d'asthme ou d'antécédent de convulsion. On la prend à raison d'une goutte, 2 à 3 fois par jour, par exemple sur un comprimé de charbon végétal. Pas plus de 4 à 5 jours de prise continue.

Des enzymes digestives en cas de repas copieux

Leur prise facilite l'assimilation des protéines et contribue à réduire les ballonnements. C'est le cas de la papaine extraite de la papaye ou de la bromélaïne extraite de l'ananas. Elles se prennent combinées à des plantes pour une action globale, en prise ponctuelle ou pendant une di-



zaine de jours. Si ces désagréments sont fréquents et douloureux, associés à

des troubles du transit, mieux vaut en parler à son médecin.

De l'administration

Le Monde

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRADUI EL
ACHOUR -ALGER

DIRECTION FAX/TEL
021957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 021731778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

QUEST-CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Les étapes d'une stratégie de communication réussie

A l'heure du tout numérique, nul ne remet aujourd'hui en question la nécessité, pour une entreprise de communiquer. Communiquer pour faire connaître et vendre ses produits et services, développer son image, accroître son activité ou encore, créer et développer ses relations avec ses clients, fournisseurs, prestataires ou partenaires.

Cependant, face aux contraintes de temps et de budget, le premier réflexe du chef d'entreprise est souvent de penser aux moyens et outils de communication à mettre en œuvre, avant de définir sa stratégie de communication.

Or, une stratégie bien pensée permet de positionner sa communication au plus juste des besoins et attentes de ses potentiels clients, de véhiculer une image et un message qu'ils comprennent et qui les touchent. Mais aussi de faire les bons choix en termes d'outils et supports de communication afin d'éviter les dépenses superflues.

Plusieurs questions devront ainsi nécessairement intervenir en amont de chaque campagne de communication :

- Quels sont les objectifs de communication ?
- Quelle est la cible ?
- Quel est le message ?
- Quel est le positionnement de l'entreprise par rapport à ses concurrents ?
- De quelle image bénéficie-t-elle ?

Toutes ces questions et, bien entendu, leurs réponses, permettent de définir un cadre précis à chaque campagne de communication envisagée.

Définir une stratégie de communication permet, également, de structurer et coordonner les différentes actions ou supports qui seront mis en œuvre et d'avoir, en amont, une vision globale de l'ensemble des actions déployées sur l'année (presse, publicité, site internet, e-marketing, événementiel etc...) afin d'en maîtriser la périodicité, le budget et la réalisation.

Vous l'aurez compris, une communication réussie passe, avant tout, par une stratégie de communication bien définie.

Quelles sont alors les différentes étapes à respecter ?

Définir vos objectifs de communication

La première étape va consister à définir vos objectifs de communication.

- S'agit-il de vous faire connaître ?
- De prospecter ?
- De séduire de nouveaux collaborateurs ?
- De fidéliser vos clients ?

Plusieurs campagnes ou supports de communication pourront être nécessaires pour répondre à ces différents objectifs. Car se concentrer sur une seule problématique est bien souvent la règle d'une communication efficace. Cependant, une campagne bien faite pourra, a contrario, répondre à différents enjeux.

Identifier vos cibles

La communication est avant tout la transmission d'un message d'un émetteur (votre entreprise) vers un ou plusieurs récepteurs (vos clients, prospects, parte-



naires ou prescripteurs). Communiquer consiste donc, pour vous, à identifier clairement vos cibles de communication. Afin de déployer des moyens de communication adaptés précisément à leurs attentes. Et de ne s'adresser qu'aux personnes potentiellement intéressées par votre marque, vos produits et services.

La cible d'une entreprise peut être multiple : ses clients, ses partenaires, ses fournisseurs... Posez-vous bien la question.

- Qui souhaitez-vous sensibiliser ? Vos clients ? Vos prescripteurs ? Vos partenaires ?

C'est en visant juste que l'on optimise son budget et que l'on peut définir des actions adaptées. Mais définir sa cible n'est pas suffisant. Il faut également bien la connaître : connaître son profil sociologique (âge, sexe, profession, catégorie socio-professionnelle, secteur géographique), connaître ses besoins et habitudes (comportements, valeurs, aspirations, type de consommation, médias privilégiés)

Vous positionner dans votre environnement

- Quel est votre environnement ?
- Quels sont vos concurrents et comment communiquent-ils ?
- Depuis combien de temps votre entreprise existe-t-elle ?
- Quelle est son image ?
- Comment souhaitez-vous positionner votre entreprise dans son environnement ?
- Souhaitez-vous renforcer ou corriger l'image de votre entreprise ?
- Quels sont vos avantages concurrentiels ?
- Vos points forts ?
- Vos points faibles ?

Autant de questions à se poser afin de bien définir le cadre de votre communication.

Une méthode simple et efficace consiste à appliquer la méthode SWOT (AFOM en français : atouts, faiblesses, opportunités, menaces). Elle permet de faire apparaître à chaque niveau, les forces et faiblesses, opportunités et menaces et fait ainsi émerger les variables décisives sur lesquelles il sera le plus pertinent et le plus efficace d'agir.

Formuler votre message

- Quel message souhaitez-vous transmettre ?
 - Que souhaitez-vous dire et affirmer auprès de vos différentes cibles ?
 - Sur quel ton aimeriez-vous faire passer votre message ?
- Dans ce cadre, une règle à retenir : un message clair véhiculant une seule idée forte sera le plus percutant.

Analyser les moyens humains et financiers de votre entreprise

Il est évidemment très important de ne pas oublier d'analyser quelles sont les possibilités de votre entreprise en termes de ressources humaines et de moyens financiers à mobiliser dans le cadre de votre stratégie de communication.

- Avez-vous prévu un budget pour la réalisation de votre campagne de communication ?
- Avez-vous une ou plusieurs personnes ressources mobilisables, en interne, pour coordonner votre communication et suivre le bon déroulé des actions ?

- Avez-vous les moyens de déléguer votre campagne de communication à un prestataire externe ?

Autant de questions essentielles qui rentreront en ligne de compte au moment de définir les outils et actions à réaliser. Définir les moyens de communication adaptés.

Une fois que vous aurez défini vos objectifs, votre cible, le contexte dans lequel vous évoluez, votre message et les axes de communication à développer, ainsi que les moyens dont vous disposez, vous pourrez penser aux outils les plus adaptés à votre stratégie de communication : des supports e-marketing plutôt que de l'affichage, un site internet plutôt qu'une plaquette institutionnelle etc...

Établir votre plan de communication

Dernière étape, le plan de communication liste et planifie les actions préconisées par la stratégie de communication. Prenant la forme d'un planning, il vous permettra de répertorier les actions à réaliser, leur périodicité, le timing et la durée de réalisation de chaque action, les personnes ressources à mobiliser au sein de votre entreprise et/ou à l'extérieur (agence de communication, prestataire freelance, imprimeur...), le budget associé à chaque action.

Le plan de communication vous permettra ainsi, d'avoir une vue claire sur les différents outils. Les différentes étapes à mettre en place, le planning à respecter pour la mise en œuvre de votre stratégie de communication, mais aussi, le temps à y consacrer et les moyens humains et financiers à y associer.

N'oubliez pas, en dernier lieu, d'évaluer l'efficacité de votre communication et d'être attentif aux retours provenant de vos commerciaux, clients, fournisseurs, mais aussi des médias sociaux, blogs ou forums. Ces retours vous permettront, en effet, d'ajuster votre stratégie et vos messages lors de vos prochaines campagnes de communication.



Motorola pourrait dévoiler son nouveau smartphone à écran pliable avant Noël

Rien n'est encore officiel, mais Motorola aurait l'intention de présenter d'ici la fin de l'année une version repensée de son modèle phare qui s'est écoulé à plus de 50 millions d'exemplaires.

D'ici la fin de l'année, un premier téléphone pliable signé Motorola sera commercialisé, annonce le site américain CNET. Pour se démarquer de la concurrence, Motorola miserait à la fois sur l'originalité et la nostalgie. Ce projet de téléphone à écran pliable a été confirmé début 2019, sans plus de précisions au niveau de ses spécificités techniques. Depuis, diverses images ont fuité, notamment sur Weibo, le célèbre réseau social chinois. Dans la foulée du Samsung Galaxy Fold (sorti à la rentrée) et du Huawei Mate X (attendu en octobre), les deux premiers modèles à écran pliable commercialisés, le Moto Razr est attendu pour la fin 2019.

Le Moto Razr à écran pliable serait plus abordable que le Galaxy Fold et le Mate X

Outre son nom, le Moto Razr devrait s'inspirer du design de la fameuse gamme de téléphones à clapet de Motorola qui se sont vendus comme des petits pains au début du siècle. Contrairement à la concurrence, ce Moto

Razr ne devrait donc pas se refermer tel un livre. Il s'annonce aussi plus compact et surtout plus abordable que le Galaxy Fold ou le Mate X qui dépassent allègrement les 2.000 euros.

Aujourd'hui filiale du chinois Lenovo, Motorola décide donc de jouer la carte de la nostalgie. Cela rappelle, dans un genre certes bien moins innovant, le retour du Nokia 8110 sous la forme d'un modèle 4G en 2018.

Motorola va lancer cet été un smartphone à clapet avec écran pliable

Le fabricant américain Motorola va relancer ce concept des téléphones à clapet avec une version modernisée de son modèle star, le Razr. L'écran pliable sera de la partie et le prix devrait avoisiner les 1.500 dollars.

Star des téléphones mobiles, à une époque où l'on ne parlait pas encore de smartphones, le Razr va renaître de ses cendres avec un écran pliable. Désormais propriété de Lenovo, Motorola lancera ce téléphone cet été, et selon le Wall Street Journal, il en coûtera 1.500 dollars.

Contrairement au Galaxy Fold ou au Mate X, ce smartphone, qui ne porte pas encore de nom, sera un modèle à clapet, exactement comme le Razr et le Startac, les modèles les plus célè-



bres de Motorola ; l'écran pliable sera donc à l'intérieur de l'appareil. Il ne faut donc pas s'attendre à une surface d'écran exceptionnelle, et les atouts de ce modèle seront d'abord le design, à la fois rétro et moderne, mais aussi la protection puisque l'écran sera protégé par le clapet. Un autre écran en façade ?

Le brevet déposé en décembre par Motorola met en avant la finesse du téléphone, et il séduira

donc les nostalgiques du Razr, mais aussi ceux qui souhaitent un modèle plat et petit dans la poche. Le clavier disparaît pour laisser place à un deuxième écran, mais il faudra attendre les premières fuites sur le modèle pour savoir si le clavier, virtuel, est situé sur la partie inférieure ou si Motorola a choisi de l'étendre sur tout l'écran.

Des designers ont aussi imaginé un troisième écran, en façade qui

afficherait l'heure, des icônes et les notifications. Si la finition est soignée, ça pourrait en séduire plusieurs, même si le prix peut rebuter

pour un smartphone dont la forme de l'écran sera en longueur et n'atteindra pas les 6 pouces, voire plus, de la concurrence. Le Mate X, certes vendu 2.300 euros, propose ainsi un écran de 8 pouces lorsqu'il est déplié.

Sony propose une « clim » de poche à

C'est l'accessoire rêvé du moment : une petite « clim » individuelle qu'on pilote avec son smartphone en fonction de la température souhaitée. C'est Sony qui est derrière le projet, mais la commercialisation n'est prévue qu'à l'été 2020 et... uniquement au Japon.

En cette période de fortes chaleurs et de canicule, c'est peut-être l'accessoire idéal : un climatiseur de poche contrôlé

depuis une application installée sur son smartphone. C'est signé Sony, et c'est évidemment un gage de qualité, mais ce n'est pour l'instant qu'un projet puisque le produit fait l'objet d'une campagne de crowdfunding pour recueillir plus de 500.000 euros. Son nom : Reon Pocket.

Même s'il s'appelle « Pocket », il ne se place pas dans une poche, mais derrière la nuque, sur le col d'un T-shirt vendu

spécialement pour l'occasion. L'ensemble coûte 130 dollars, et le petit boîtier de 85 grammes se connecte en Bluetooth avec un smartphone sous iOS 13 uniquement ou Android.

Pas plus gros qu'un smartphone et bien plus léger, le boîtier se glisse dans une petite poche

Une autonomie de 90 minutes

Une fois qu'il est placé, l'application permet de régler la température souhaitée, et l'appareil

permet de baisser la température d'une dizaine de degrés. Dans sa démonstration, le créateur montre un exemple avec une température corporelle passée de 36 à 23°. Son autonomie est estimée à 90 minutes et ensuite, comptez deux bonnes heures de recharge pour l'utiliser à nouveau. Un deuxième modèle sera proposé avec des réglages personnalisables.

Ce Reon Pocket serait donc idéal pour une utilisation au

quotidien avec des allers-retours au bureau, à pied, à vélo ou bien évidemment en transports en commun. Pour l'instant, c'est réservé aux Japonais avec une commercialisation prévue pour l'été 2020. On se souvient qu'il y a quelques années, un fabricant avait eu l'idée de proposer aux Japonais un soutien-gorge « climatisé », mais c'était beaucoup moins évolué puisqu'il suffisait simplement de le mettre au congélateur...

EDF Pulse 2019 : électricité solaire pour tous, batteries virtuelles, moteur photovoltaïque et borne de recharge

Réduire les émissions de CO2 dans la ville, développer la production d'énergie renouvelable pour les particuliers... Les quatre start-up présélectionnées dans la catégorie « Territoires durables » des Prix start-up EDF Pulse ont imaginé des solutions astucieuses pour répondre aux défis de la ville de demain, notamment environnementaux.

Les Prix Start-up EDF Pulse récompensent des jeunes pousses qui inventent notre avenir électrique. Pour cette 6e édition, 12 finalistes sont en lice dans trois catégories : « Bien-être connecté », « Territoires durables » et « Travail 4.0 ». Un jury composé d'experts de l'innovation désignera trois lauréats. Grâce à vos votes, un quatrième lauréat sera récompensé par un Prix du Public. Alors, à vous de jouer : votez pour votre start-up préférée ! Les start-up lauréates seront dévoilées le mercredi 16 octobre lors d'une cérémonie de remise des Prix. Les lauréats seront révélés le 16 octobre lors d'une cérémonie que vous pourrez suivre en direct sur BeON: l'électricité solaire à la portée de tous Implantée à Ponte de Sor, au centre du Portugal, la start-up BeON Energy veut rendre l'accès à l'énergie solaire « aussi facile que de brancher

une télévision ». Elle a inventé un kit prêt-à-poser composé d'un ou plusieurs panneaux solaires et d'un micro-convertisseur, permettant de brancher son installation sur une prise de courant classique afin d'utiliser directement l'énergie produite ou de la réinjecter dans le réseau. Plus de 100.000 kits ont déjà été vendus et la start-up ambitionne de créer de véritables réseaux autonomes avec une plateforme d'échange d'énergie.



Microsoft annonce un Windows 10 gratuit et les lunettes HoloLens

Microsoft a tenu une nouvelle conférence dédiée à Windows 10 et annoncé que le nouvel OS sera proposé en mise à jour gratuite pendant un an pour les usagers Windows 7, Windows 8.1 et Windows Phone 8.1. Le géant américain a également créé la surprise avec ses HoloLens, un concept de lunettes à réalité augmentée qui permettront de manipuler des objets virtuels en 3D ou de piloter l'interface d'un « Windows holographique ».

Microsoft a créé la surprise en dévoilant des lunettes à réalité augmentée qu'il présente comme un « ordinateur holographique sans fil ». Les HoloLens peuvent afficher des objets virtuels en 3D immergés dans un environnement physique, en permettant à l'utilisateur de les manipuler et de les modifier. Elles tournent sous Windows 10 dont l'interface pourra elle-même devenir « holographique ». © Microsoft

Microsoft, un dinosaure de la high-tech incapable de nous étonner... Une vision certes caricaturale mais qui prévaut, ou plutôt prévalait jusqu'à aujourd'hui. Car l'entreprise vient de créer une vraie surprise en sortant de son chapeau un concept de lunettes à réalité augmentée sur lequel elle planchait depuis plusieurs années dans le plus grand secret.

Baptisée HoloLens, elles ont été présentées à l'issue de la conférence que Microsoft a tenu cette semaine pour parler des nouveautés qu'apportera Windows 10.

Encore à l'état de prototype, les HoloLens sont présentées comme un « ordinateur holographique sans fil » qui fonctionne en autonomie, sans connexion à un ordinateur ou un smartphone. Grâce à des lentilles haute définition transparentes accompagnées d'un son spatialisé, elles permettent de visualiser des images en 3D immergées dans notre environnement. Avec les HoloLens, les objets virtuels peuvent être manipulés, observés sous tous les angles et réagir aux interactions humaines. Une réalité augmentée qui ne veut pas dire son nom en quelque sorte...



Opportunités de partenariat agroalimentaire Une délégation d'entreprises danoises à Alger



Une délégation d'entreprises danoises des secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire effectuée du 7 au 9 octobre une visite en Algérie pour prospecter des opportunités de partenariat avec leurs homologues algériens, a-t-on appris auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Cette délégation a participé hier à un séminaire organisé à la Chambre nationale d'agriculture, selon la même source. Lors de ce séminaire, les participants ont examiné les opportunités de coopération et de partenariat dans les do-

maines de l'agriculture, des forêts et de la pêche en Algérie et au Danemark, ainsi que les aspects législatives en la matière. Une rencontre BtoB est organisée en marge de cet événement, afin de permettre aux opérateurs des deux pays de discuter des opportunités d'affaires et d'étudier d'éventuels projets communs. Durant leur séjour en Algérie, les entreprises danoises ont visité également le salon de l'élevage et de l'agroéquipement SIPSA-FILAHA. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, avait reçu dimanche en au-

dience, la nouvelle ambassadrice du Danemark en Algérie, Vanessa Vega Saenz, avec laquelle il a abordé les relations de coopération qui lient les deux pays. Cette rencontre tenue en présence des cadres centraux du ministère et des responsables de structures sous-tutelle, "a permis aux deux parties d'évoquer les différents domaines de coopération qui existent déjà entre l'Algérie et le Danemark ainsi que les possibilités d'élargir davantage ce partenariat notamment dans le domaine agricole", selon un communiqué du ministère.

K.S

La ZLECAf opérationnelle en 2020

Un marché de 3.000 milliards de dollars

La Zone de libre échange africaine (ZLECAf), dont l'entrée en vigueur est prévue pour juillet 2020, créera un marché d'une valeur de 3.000 milliards de dollars sans aucun droit de douane ou restriction aux frontières, a affirmé à Alger le ministre du Commerce, Saïd Djellab. "Une fois en place, la ZLECAf couvrira un marché de 1,2 milliard d'habitants et un produit brut combiné de 2,5 milliards de dollars, et créera un marché de 3.000 milliards de dollars

sans aucun droit de douane ni restriction aux frontières", a précisé le ministre lors des travaux de la Conférence nationale sur les enjeux de la ZLECAf et la stratégie nationale adaptée. M. Djellab a, par ailleurs, rappelé que l'intégration de l'Algérie dans le continent africain est un "choix stratégique" qui passe impérativement par le commerce intra-africain et le partenariat. "L'intégration économique de notre pays dans notre continent est un choix stratégique qui

passera impérativement par le commerce intra-africain et le partenariat. En effet, l'investissement et le commerce demeurent des éléments clés pour soutenir une bonne croissance et un développement économique durable", a-t-il soutenu. Il a, dans ce cadre, souligné que "l'un des cercles naturels d'intégration économique de l'Algérie demeure l'Afrique, qui continue à constituer un objectif majeur de notre politique de coopération".

B.M

Election présidentielle

Ghardaïa : installation du coordinateur et des membres de la délégation

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a procédé avant-hier à Ghardaïa à l'installation du coordinateur et des sept membres de la délégation dans cette wilaya. Intervenant lors de la cérémonie d'installation, M. Charfi a indiqué que l'ANIE s'attèle à "réunir les conditions propices pour le libre choix du citoyen d'exercer son devoir et son droit électoral et d'élire la personne

efficace selon ses convictions." La participation des citoyens à la prochaine élection présidentielle constitue "un moyen de faire sortir l'Algérie d'un tunnel sans issue vers la lumière et la paix, pour édifier un Etat de droit et de justice", a-t-il souligné. La prochaine présidentielle "permettra aux citoyens de décider en toute souveraineté de leur avenir, en choisissant leur Président de la République qui sortira le pays de la crise que nous vivons".

Rappelant les prérogatives des délégations de wilaya, M. Charfi a précisé que les membres des délégations "ont un rôle d'autorité pour garantir une concurrence loyale en veillant à la mise en place des conditions permettant d'atteindre cet objectif". Le coordinateur de la wilaya de Ghardaïa, Cheikh Ouled Belkheir, est docteur hydraulicien et chef de département hydraulique à l'Université de Ghardaïa.

s.i

Trois scientifiques se partagent le prix Nobel de physique

Le prix Nobel de physique a distingué hier trois éminents cosmologues, le Canado-Américain James Peebles et les Suisses Michel Mayor et Didier Queloz pour des découvertes théoriques en cosmologie physique et la découverte d'une exoplanète en orbite. Le prix va "pour moitié à James Peebles pour des découvertes théoriques en cosmologie physique et

pour l'autre moitié conjointement à Michel Mayor et Didier Queloz pour la découverte d'une exoplanète en orbite autour d'une étoile de type solaire", a annoncé Gran Hansson, secrétaire général de l'Académie royale des sciences de Suède. Le Prix de cette année "récompense une nouvelle compréhension de la structure et de l'histoire de l'univers, ainsi que la première découverte

d'une planète tournant autour d'une étoile de type solaire en dehors de notre système solaire", poursuit la même institution. Le domaine de recherche le plus commun pour les lauréats du prix Nobel de physique est la physique des particules. C'est le domaine pour 34 lauréats. Le montant du prix Nobel est fixé à 9 millions de couronnes suédoises.

s.i

Une enquête ouverte pour déterminer les causes Important incendie dans une usine de Menaâ

Un important incendie s'est déclaré à l'unité de fabrication de jus et de conserves de la commune de Menaâ, à 77km au Sud-ouest de la ville de Batna, a indiqué le chargé de l'information auprès de la direction de wilaya de la protection civile, le lieutenant Hassane Yahia Chérif. "L'incendie a causé la destruction d'environ 25 conteneurs contenant chacun 48.000 bouchons de bouteilles en verre qui se trouvaient dans le dépôt de la matière première et le produit final à savoir les jus et conserves et qui s'étend sur 600m²", a précisé



la même source. Et d'ajouter : "l'intervention rapide des unités secondaires de la protection civile de Menaâ et Arris a permis de circonscrire le feu et éviter sa propagation aux différents coins de l'usine à travers la mobilisation de moyens humains et matériels, dont 3 engins d'intervention, une ambulance et 12 pompiers tous grades confondus". Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes et les circonstances de cet incendie.

S.K

Trafic de drogue Un réseau démantelé à Souk-Ahras

La brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de Souk Ahras a démantelé un réseau spécialisé dans le trafic de drogues activant dans trois wilayas, à savoir Souk Ahras, Guelma et Ouargla, a-t-on appris, du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Au total, cinq (5) individus ont été arrêtés, tandis qu'un autre est en état de fuite, 683 grammes de kif traité et une somme de 50.000 Da ont été saisis, en sus d'une voiture touristique saisie par les services des Douanes algériennes. Après parachèvement de l'enquête, les cinq (5) interpellés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sedrata pour constitution de bande de malfaiteurs, ainsi que pour acquisition, stockage, transport et trafic de drogues au sein d'une association criminelle organisée. Les mis en cause ont été, depuis, présentés devant le juge d'instruction qui a ordonné la mise en détention provisoire de trois (3) individus, et le placement des deux (2) autres sous contrôle judiciaire.

k.a

Fin octobre 12e édition du salon national d'arts plastiques

Le 12e salon national des arts plastiques de Tlemcen se tiendra du 27 au 30 octobre en cours, a-t-on appris lundi des organisateurs. Cette édition, organisée par la maison de la culture "Abdelkader Alloula" en collaboration avec le centre des arts et expositions de Tlemcen, verra la participation de 38 artistes plasticiens dont 14 de Tlemcen et les autres des wilayas d'Annaba, Alger, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem et Tispasa, a indiqué le chef de service activités culturelles et artistiques de cet établissement, Amri Habib. Des collections de tableaux en aquarelle et acrylique seront exposées à cette occasion, en plus de rencontres d'échange d'idées et d'expériences en art pictural. En marge du salon, dédié à Abdelhalim Hemch, des conférences sont prévues sur le parcours artistique de cet artiste, ainsi que des ateliers de dessin pour enfants et amateurs qui seront initiés aux principes et techniques de ce genre artistique.

B.M